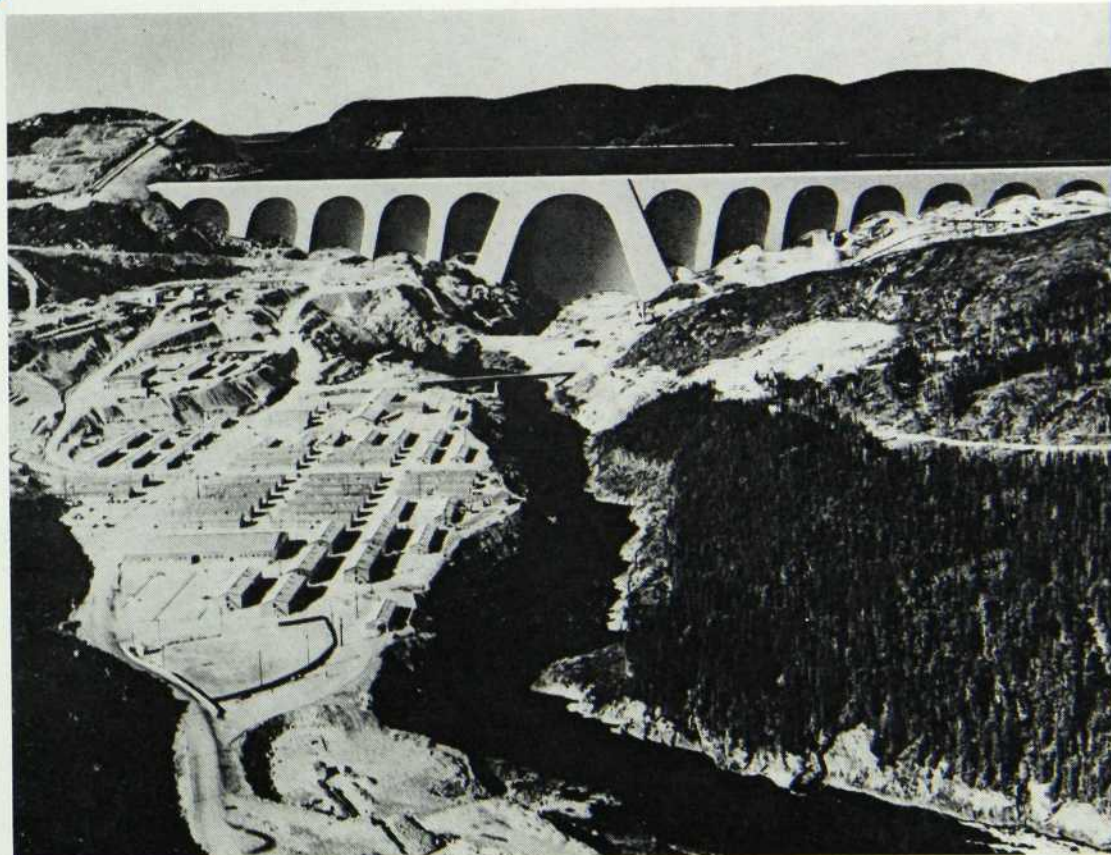


REVUE DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE

FRANÇAISE

AU CANADA



**MARS
1964
No 574**

LIQUID AIR AIR LIQUIDE



AIR LIQUIDE se trouve partout

"Citoyen Incorporé" du Québec depuis 1911, Air Liquide, qui est un pionnier dans le domaine des techniques cryogéniques, y occupe également une place prépondérante sur le plan international. S'identifiant étroitement à la vie industrielle de la Province, Air Liquide a ses bureaux d'études et de direction administrative et technique à Montréal.

Sa Division de Génie et de Construction étudie, construit et procède au montage sur place des usines de séparation des gaz à basses températures ayant une production au tonnage, aussi bien au Canada que dans de nombreux pays étrangers.

Parmi les récentes tâches entreprises par Air Liquide sont compris des projets d'usines de basses températures

incorporées dans les opérations de production et de raffinage dans des industries métallurgiques, chimiques et pétrochimiques du monde entier. Si vos opérations nécessitent l'application des techniques cryogéniques, Air Liquide, avec plus de 50 ans d'expérience au Canada, est en mesure de concevoir et de construire une installation de n'importe quel type ou importance.

Pour servir le marché Canadien, Air Liquide a établi à travers tout le pays, un réseau d'usines, de succursales, de magasins de vente et de distributeurs. Ils fournissent les gaz industriels, les équipements et produits de soudage et de coupage, les gaz médicaux, l'oxygène médical et les appareils d'anesthésie et accessoires.

REVUE
DE LA
CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE
AU CANADA

Mars 1964 No 574

La conjoncture au Canada	3
Notre assemblée générale	5
Les échanges franco-canadiens	7
Economie et exportations du Canada H. Mhun	9
Notre nouveau président	13
L'avenir de la sidérurgie H. Malcor	15
Jean Ponsot nous quitte	19
Bilan de la Chambre	20
Le Marché commun en 1964	23
Proposition d'affaires	27
Nos nouveaux membres	32
Notre carnet	32

LA CHAMBRE DE COMMERCE
FRANÇAISE AU CANADA

429, Avenue Viger
Montréal, Qué.

Tél. : Victor 2-9420
Adr. Tél. : Gallia Montréal

Bureau de Paris :
31, Avenue Pierre 1er de Serbie (16e)

La Revue est publiée tous les deux mois par
La Chambre de Commerce Française au Canada
Prix : 25 cents le numéro

*"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé
l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme
objet de deuxième classe de la présente publication."*

Imprimé par
ERNEST THÉRIEN & FILS LIMITÉE
5595, rue Saint-Denis, Montréal - 273-8361

Couverture :
Photo-montage du complexe Manicouagan 5, en voie
de réalisation par l'Hydro-Québec.



Oval Room :

Somptueusement décoré dans le style " Adam "

Déjeuner et dîner

Déjeuner - Thé - Dîner

Lounge :

Cocktails et thé l'après-midi

Maritime Bar :

Spécialité : poisson

Ritz Cafe :

Petit déjeuner, déjeuner et dîner
à prix modérés

Ritz Café at Night :

Dîner-dansant



ACTIF : \$3.100.000

COMME...

L comme LA PAIX
A comme ASSURANCES
P comme PROTECTION
A comme AUTOMOBILE
I comme INCENDIE
X comme... Il vous plaira !

LA PAIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

vous servira COMME...

Aucune autre Compagnie ne le fera !

465 St-Jean, Montréal — — Tél. VI 4 - 8632

Coup d'oeil sur le Canada?

N'OUBLIEZ PAS SA PREMIÈRE BANQUE

Par le truchement de plus de 900 succursales au Canada, la Banque de Montréal est en mesure de vous fournir des renseignements sûrs et circonstanciés sur tous les secteurs de l'industrie et du commerce de l'Atlantique au Pacifique.

Veillez adresser votre demande d'information à l'un de nos bureaux indiqués ci-dessous ou à notre Service d'Expansion des Affaires, Case Postale 6002, Montréal, Canada.

BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada



Secteur Européen

John H. F. Turner, O.B.E., Directeur général adjoint (Résident, Londres, Ang.)

Londres :

Bureau principal,
47 Threadneedle Street, E. C. 2,
DONALD McCALLUM, Directeur

Bureau du West-End
9 Waterloo Place, Pall Mall,
GORDON WILLIAMS, Directeur

Paris :

No 10, Place Vendôme,
Paris 1er, France
G. F. BOE,
Représentant pour l'Europe

Düsseldorf :

Königsallee 6, Düsseldorf,
République Fédérale allemande
R. J. R. BONNELAND,
Représentant pour l'Europe

LA CONJONCTURE AU CANADA

L'année s'engage sur une note d'optimisme, même si celle-ci est interprétée avec des variantes par les hommes d'affaires et les économistes. La plupart des indices d'activité sont en progression modérée et on ne constate aucun déséquilibre sérieux dans le processus actuel d'expansion.

L'amélioration du marché du travail reflète la fermeté sous-jacente de l'économie. De novembre à décembre, la baisse de l'emploi et l'augmentation du chômage ont été moins prononcées que d'habitude, à cette époque de l'année. Le nombre des chômeurs s'est accru de 43.000, comparativement à une moyenne de 82.000 pour les cinq dernières années. Il représente, en décembre, 5,1% de la population active, contre 6,3% en décembre 1962 et 6,4% en décembre 1961.

La période d'expansion actuelle, qui date de près de trois ans, se poursuivra probablement au premier semestre. Certains secteurs ont toutefois de fortes chances de fléchir à partir de l'été. La construction de logements, stimulée cet hiver par des mesures temporaires du gouvernement fédéral, est dans ce cas. Les dépenses de consommation concernant les produits durables, les automobiles par exemple, ne se maintiendront sans doute pas à un rythme aussi favorable qu'en 1963. Il n'est pas exclu non plus que la récente poussée des prix s'accélère au cours des prochains mois.

La bonne tenue des exportations, qui a largement contribué au raffermissement de l'économie l'année dernière, se poursuivra vraisemblablement cette année, mais les importations augmenteront plus que l'an passé. La balance commerciale pourrait donc être moins favorable en 1964 qu'elle ne l'a été en 1963. Le problème du déficit de la balance des paiements restera entier cette année.

Le dollar canadien sera soutenu par le fort volume des exportations, celles de blé en particulier, et il devrait rester ferme au cours des prochains mois. Le crédit s'est nettement accru en 1963 et est maintenant à un niveau très élevé, surtout dans le domaine du crédit à la consommation. Il faut donc prévoir une politique prudente des établissements financiers, en ce qui concerne les prêts.

La plupart des experts estiment que le produit national brut, qui est un critère satisfaisant de l'expansion économique, s'élèvera de 5% environ cette année, ce qui représente un progrès légèrement inférieur à celui de l'an dernier. On prévoit généralement que la réduction probable des impôts aux Etats-Unis stimulera l'économie américaine et, indirectement, celle du Canada.

Prés. Jacques Racine

C. E. Racine & Cie

LIMITÉE

1909 - 1964

Courtiers en Douane
et Transitaires

Membre de la Chambre de Commerce Française
au Canada



Edifice Board of Trade
300, rue du Saint-Sacrement
Montréal I

Téléphone : 849 - 5291

J. L. Lèvesque & L. G. Beaubien Ltée

VALEURS DE PLACEMENT

Membres de
l'Association Canadienne des Courtiers
en Valeurs Mobilières

L. G. Beaubien & J. L. Lèvesque Inc.

AGENTS DE CHANGE

Membres :
Bourse de Montréal
Bourse Canadienne

360 ouest, rue St-Jacques — Montréal I

Tél. : 879 - 2222

Québec • Trois-Rivières • St-Hyacinthe • Shawinigan
Sherbrooke • Chicoutimi • Ottawa • Moncton
Paris • Bruxelles • Genève



Office Central Catholique LTÉE

Importateurs d'objets de piété

CHAPELETS, MÉDAILLES, CRUCIFIX,
IMAGES, MISSELS, ETC.

Représentants de fabricants et d'éditeurs français

50 ouest, rue Notre-Dame

Montréal I, Canada

Téléphone : Victor 2 - 2505

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



M. Jean Ponsot

M. Jean Ponsot, président, qui rentre en France, cède sa place à M. Bernard Leclerc, vice-président. M. Louis Jalabert accède à la vice-présidence et M. Jacques Guillon remplace Me Georges Roy, comme secrétaire. Le conseil accueille par ailleurs deux nouveaux membres : MM. Jolicoeur et Olivier.

Une proposition du conseil, pour la modification des statuts, a été rejetée, le vote des membres présents ne lui ayant pas assuré la majorité requise des deux-tiers. Il s'agissait de permettre aux membres canadiens de la Chambre d'en devenir président. La proposition du conseil a obtenu 19 voix mais 18 suffrages s'y sont opposés.

L'ordre du jour comportait le rapport du trésorier, M. François Ducros, qui a révélé que la situation financière de la Chambre lui permettait de transférer prochainement ses bureaux dans l'immeuble du Crédit Foncier Franco-Canadien. Nos lecteurs trouveront dans cette Revue le bilan de la Chambre pour le dernier exercice.

Le président, M. Jean Ponsot, a fait un bref rapport sur les activités de notre Chambre en 1963. Il a souligné la nécessité de redoubler d'effort pour accroître le recrutement puisque, compte tenu des nouveaux adhérents d'une part, des décès, départs et démissions de l'autre, le nombre des membres reste stationnaire.

Une minute de silence a été observée par l'assemblée, en hommage à notre ancien président, Henri Dolisie, décédé récemment.

Le président a déclaré que le dîner-dansant annuel a permis de faire don de \$1.300 à la colonie de vacances française de Sainte-Adèle.

Parmi les activités de la Chambre de Commerce Française au Canada, M. Ponsot a fourni les précisions suivantes : le secrétariat a reçu 3.116 lettres et en a expédiées 7.388. La Revue a été publiée 5 fois en 1963 et a comporté un supplément sur l'exposition technique française, en octobre dernier ; sur le plan financier, elle se solde de nouveau par un excédent.

Le président a remercié tous ceux qui, par leur travail et leur concours, soutiennent l'activité de la Chambre ; il a souligné l'appui que continuent de lui apporter MM. Devinat et Plattard, conseillers commerciaux près l'Ambassade de France.

La liste des déjeuners-causeries en 1963 est publiée ci-dessous.

29 janvier 1963 —

Me Adélarde SAVOIE, Président du conseil d'administration du journal *L'Évangéline*, de Moncton, N.-B.

Sujet : *Le Nouveau-Brunswick, seconde province de langue française au Canada.*

Déjeuner conjoint avec la Chambre de Commerce du district de Montréal.

12 mars 1963 —

M. Pierre VIOT, Conseiller Référendaire à la Cour des Comptes de Paris.

Sujet : *Méthodes de planification française.*

21 mars 1963 —

M. Jacques PARIZEAU, Economiste, Professeur à l'École des Hautes Études Commerciales, Montréal.

Sujet : *La situation économique actuelle au Québec et au Canada.*

Déjeuner à la suite de l'assemblée générale.

24 avril 1963 —

M. P. SATRE, Père de la « Caravelle ».

Sujet : *Les problèmes que pose la création d'un avion de transport moderne.*

28 mai 1963 —

M. René GUILLOT, Directeur général du Comité Permanent des Foires et Manifestations Economiques à l'Etranger.

Sujet : *Le rôle des foires et expositions pour le développement du commerce international.*

3 juillet 1963 —

Conseil des Ports Nationaux — visite du Port de Montréal. En cours de traversée à bord d'un bateau du Conseil des Ports Nationaux, M. Guy BEAUDET, Directeur du Port de Montréal, et M. G. VAILLANCOURT, Adjoint à l'Exécutif, ont donné des explications sur le fonctionnement du Port de Montréal.

23 septembre 1963 —

L'Honorable René LEVESQUE, Ministre des Richesses Naturelles dans le Gouvernement de la Province de Québec.

Sujet : *Ce que le Québec attend de la France en matière économique.*

11 octobre 1963 —

Déjeuner officiel marquant l'inauguration de l'Exposition Française à Montréal.

Déjeuner placé sous la présidence de Monsieur André MALRAUX, Ministre d'Etat, qui a pris la parole.

24 octobre 1963 —

Dîner-dansant sous le haut patronage de S. E. Monsieur Raymond BOUSQUET, Ambassadeur de France au Canada, au profit des Oeuvres de l'Union Nationale Française.

Présentation de Modes.

26 novembre 1963 —

M. Robert GIBRAT, Ingénieur en Chef du Corps des Mines et Ingénieur Conseil d'Electricité de France.

Sujet : *L'énergie électrique en France.*



Le trait d'union entre la France et le Canada

BANQUE CANADIENNE NATIONALE (France)

37, RUE CAUMARTIN, PARIS

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Fondée en 1874

Capital	\$ 12,000,000
Fonds de réserve	\$ 44,000,000
Actif	\$920,000,000

PLACE D'ARMES, MONTRÉAL
605 bureaux au Canada



LES ÉCHANGES FRANCO-CANADIENS



M. Jacques Devinat

A l'issue de notre assemblée générale, M. Jacques Devinat, conseiller commercial et financier près l'Ambassade de France, a fait un bref exposé sur les relations commerciales entre la France et le Canada.

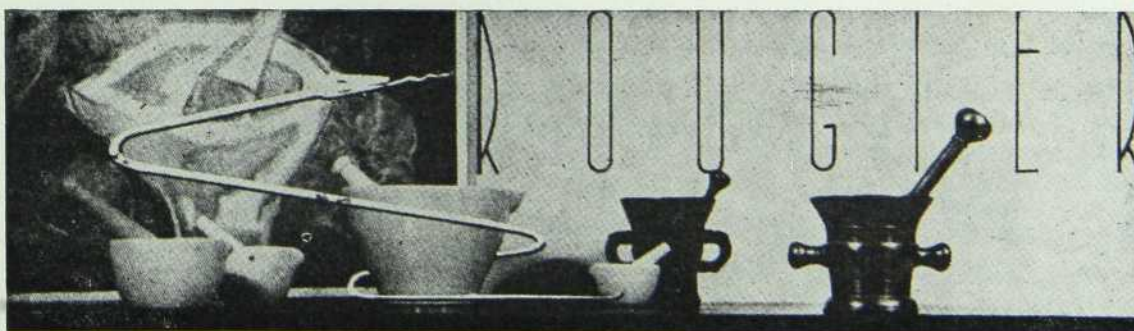
M. Devinat a tout d'abord souligné la forte activité économique qui a prévalu au Canada en 1963 et le frein aux ventes françaises dans ce pays résultant, au début de 1963, des surtaxes à l'importation — supprimées depuis.

Puis, en s'appuyant sur quelques chiffres, le conseiller commercial a déclaré que l'expansion de l'économie française a été satisfaisante l'an dernier, malgré une poussée d'inflation qui a été largement arrêtée par le programme gouvernemental de stabilisation. L'inflation, contrairement au passé, n'a pas eu de répercussions sérieuses sur l'équilibre économique. Les importations tendent toutefois à s'accroître plus ra-

pidement que les exportations et cette tendance, si elle devait se poursuivre, serait dommageable pour l'équilibre de la balance des paiements.

Au sujet des échanges commerciaux avec le Canada, le conférencier note que les exportations de la France dans ce pays sont demeurées à peu près stationnaires, en dépit des surtaxes canadiennes à l'importation. Ce résultat peut donc être considéré comme satisfaisant dans les circonstances. Par contre, les ventes du Canada à la France se sont nettement accrues. M. Devinat estime qu'un effort considérable doit être poursuivi pour étendre les débouchés français au Canada. A cet égard, il se déclare assez optimiste; il affirme notamment que l'exposition française, qui s'est tenue à Montréal en octobre dernier, est sur le point d'avoir des répercussions heureuses.

M. Devinat termine sa causerie en évoquant le récent accord technique franco-canadien, conclu entre Paris d'une part, et d'autre part le ministère de la Jeunesse du Québec et l'Université de Toronto. Cet accord est sur le point de stimuler les échanges entre étudiants, ingénieurs et techniciens. Il permettra par ailleurs à des missions économiques québécoises de se rendre en France.



2055, RUE FAVARD

Spécialités pharmaceutiques

MONTRÉAL 22

1864 — 1964

LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

La seule Banque de Dépôts Française aux Etats-Unis

vous offre dans ses deux succursales de New York

— Succursale Principale : 66-68 Wall Street, New York 5 — BO. 9-4600

— Rockefeller Center : 15 West 50th Street, New York 20 — LT. 1-9630

un service bancaire complet et notamment :

Transferts de fonds aux Etats-Unis et à l'étranger;
Chèques de voyage, comptes de chèques, comptes d'épargnes, etc.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

est non seulement la banque des Français en Amérique du Nord, mais aussi celle de tous ceux appelés, par leurs affaires, à traiter les opérations du Commerce International.

Le chéquier de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (New York) permet à son titulaire d'encaisser la contre-valeur de DEUX CENTS DOLLARS U.S. PAR SEMAINE à n'importe lequel des 1.500 guichets de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE en France.

- PAIEMENT IMMEDIAT ET SANS FRAIS
- SEULE FORMALITE : PRESENTATION DU PASSEPORT

Cette facilité est également réalisable aux guichets de :

- La Société Générale à Buenos Aires et à Londres.
- La Société Générale de Banque en Espagne à Barcelone et Valence.
- La Société Française de Banque et de Dépôts à Bruxelles, Anvers et Charleroi.
- La Société Générale Alsacienne de Banque en France, en Allemagne (Cologne, Sarrebrück, Kehl, Offenburg), à Luxembourg et à Zurich.

Ouvrir un compte à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE à New York fait de votre chéquier
votre plus sûr compagnon de route.

L'ÉCONOMIE ET LES EXPORTATIONS DU CANADA

par HENRY MHUN

A notre déjeuner mensuel, qui a suivi l'assemblée générale, le conférencier invité, M. Henry Mhun, économiste conseil, a brossé un bref tableau du commerce extérieur et de l'économie du Canada. Nous reproduisons intégralement son texte dans les pages suivantes.



M. Henry Mhun

Vous voilà prévenus : il vaut mieux, entre gens de bonne compagnie, qu'il n'y ait pas de malentendus...

* * *

Parler de l'exportation, c'est parler de la grande vedette de l'heure, de la prima donna de la scène économique canadienne. Si, en effet, en dépit de certaines perturbations, le Canada a connu, en 1963, une expansion plus prononcée et plus régulière qu'on ne le pensait généralement il y a un an, il le doit, dans une large mesure, à la tenue des exportations.

Qu'on en juge plutôt. De janvier à novembre, elles se sont accrues de près de 9% sur l'année précédente. L'augmentation concerne pratiquement tous les principaux clients du Canada : les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, les pays du Commonwealth et le Japon. C'est avec l'Europe des Six que le gain est le moins prononcé. Autre constatation significative : le progrès touche tous les secteurs de la production primaire : produits miniers et forestiers, pétrole, gaz naturel, métaux, papier-journal, produits agricoles. La province de Québec qui, à l'égard de l'exportation jouit d'une situation géographique privilégiée et possède une forte industrie minière, forestière et métallur-

gique, en a largement bénéficié. Les industries secondaires, qui forment un secteur moins vigoureux, ont suivi elles-mêmes le mouvement : les exportations d'articles fabriqués ont dû avoisiner \$900 millions, soit le double de'il y a trois ans. Ce dernier résultat est particulièrement encourageant, car il reflète un renforcement de l'industrie manufacturière, véritable impératif qui s'impose à l'économie canadienne, si l'on veut accroître son taux d'expansion, créer des emplois et résorber le chômage.

Les importations ayant très peu augmenté, la balance commerciale à la fin de novembre laisse apparaître un excédent d'environ \$320 millions. En 1962, à la même date, il n'était que de \$20 millions. On mesure par là le chemin parcouru dans le redressement des échanges commerciaux.

Comment expliquer ce progrès ? Il y a tout d'abord la dévaluation de la monnaie qui, depuis l'été de 1962, a favorisé à la fois les grandes industries exportatrices et les industries domestiques. Ces dernières ont profité également, pendant une partie de 1963, des surtaxes



MM. Mhun, Leclerc, Ponsot, Benoist, Jalabert, Devinat et Plattard.

qui grevaient les marchandises importées. Si la dévaluation du dollar canadien a pu réaliser l'un de ses principaux objectifs, c'est parce qu'elle ne s'est pas accompagnée, comme c'est très souvent le cas, d'une hausse des prix. Nous qui, en France, avons eu une longue expérience de la chose, savons combien il est difficile de la réussir. L'indice général des prix à la consommation n'a monté, en effet, que d'un peu plus de 2% en 1963, en raison surtout de la très forte concurrence. Cette stabilité relative des prix a joué d'autant plus à l'avantage du Canada que les prix d'autres pays industrialisés ont augmenté.

L'un des effets les plus sensibles de la dévaluation a été de renforcer la position concurrentielle de l'industrie canadienne, tant sur le marché intérieur que mondial. Cette amélioration a été épaulée par un progrès de la productivité et par une politique commerciale plus dynamique à l'égard des marchés étrangers. L'excédent de capacité inutilisé d'un bon nombre de producteurs a également diminué. Des industries comme le textile, par exemple, travaillent maintenant avec un taux d'opération plus élevé. Que, dans cette conjoncture plus favorable, la plupart des entreprises industrielles aient réalisé des bénéfices supérieurs, cela ne doit pas surprendre.

Il faut tenir compte également des facteurs extérieurs pour expliquer la bonne tenue des exportations. Il est certain que le raffermissement du marché mondial des métaux a favorisé la production et la vente des produits miniers. Peut-être n'est-ce pas inutile de rappeler ici que le Canada est le premier exportateur de métaux non-ferreux dans le monde.

Il est non moins évident que la forte activité économique de la plupart des pays clients du Canada a soutenu la demande extérieure. Une industrie-clé comme la sidérurgie par exemple, qui a battu, en 1963, tous ses records de production (avec plus de 8 millions de tonnes d'acier) a nettement accru ses exportations.

Enfin, et ce n'est pas le moins important, il y a eu les ventes massives de blé à l'U.R.S.S., la Chine et les pays de l'Europe orientale — ventes qui faisaient dire récemment à l'excellent journal de Londres *l'Economist* (non sans malice) que « le Canada aura des difficultés le jour où les pays communistes apprendront à faire de la culture ». Les fermiers de l'ouest, ces parasites (comme on l'entend souvent dire dans l'est du pays) se voient du même coup réhabilités; le vieux cliché « Canada, grenier du monde » usé jusqu'à la corde, a repris toute son actualité. Ces importantes expéditions de blé, qui commencent à se refléter dans les



A l'issue du déjeuner, M. Leclerc, notre nouveau président, M. Benoist, consul général de France à Montréal, et M. Ponsot, président sortant.

statistiques commerciales de fin d'année, seront plus sensibles en 1964, alors que les exportations globales de céréales et de farine pourraient dépasser de plus d'un tiers celles de l'an dernier. Ainsi, le Canada obtient l'assurance que les récoltes des deux prochaines années, au moins, trouveront des débouchés au lieu de s'entasser dans les silos des Prairies.

Le contrat de vente de \$500 millions à la Russie — dont le quart est payé comptant — a eu notamment les répercussions les plus heureuses. En dehors de ses effets directs ou indirects sur les transports, un bon nombre d'industries et le volume des dépenses de consommation dans tout l'ouest canadien, il a provoqué des rentrées de devises qui ont raffermi le dollar canadien au moment précis où celui-ci fléchissait par suite du projet de taxe américaine sur les placements à l'étranger. La taxe de péréquation américaine, combinée aux mesures restrictives du budget fédéral sur les investissements étrangers, s'était traduite en effet par une chute brutale des achats américains d'actions canadiennes en cours et une contraction du marché des capitaux. La vente de blé à l'U.R.S.S. contribua alors à rétablir un climat de confiance et fut suivie d'une réaction psychologique salutaire qui s'étendit aux marchés financiers.

On a même pu enregistrer en novembre dernier une augmentation des réserves officielles d'or et de dollars américains qui, à cette époque de l'année, fléchissent habituellement pour des raisons saisonnières. Bref, sans aller jusqu'à affirmer que l'accord avec la Russie a sauvé le dollar canadien d'une nouvelle crise, je dirais qu'il l'a singulièrement aidé à franchir une mauvaise passe.

Il est clair que l'exportation, au cours de l'année qui vient de s'achever, a été l'un des principaux moteurs de l'expansion et est responsable, dans une bonne mesure, du fléchissement du chômage. Rappelons, à ce sujet, que 20% environ du revenu global canadien proviennent des exportations. Conjuguées avec d'autres facteurs favorables : récolte de blé record, investissements privés et publics, dépenses de consommation, facilités de crédit, etc., elles sont largement responsables de l'accroissement de la production globale, qui est d'environ 4½% en 1963. Notons, en passant, que ce rythme de progression est voisin de celui de la France. Depuis près de trois ans, il est supérieur au taux d'accroissement démographique, ce qui signifie qu'après avoir baissé pendant plus de 4 ans — de 1957 à 1961 — le revenu réel des Canadiens est de nouveau à la hausse.

Il est important de souligner enfin que le large excédent de la balance commerciale réduira d'autant le déficit de la balance internationale des paiements. Celui-ci, qui était de \$850 millions en 1962, aura probablement été réduit aux environs de \$500 millions l'an dernier.

Il est probable que l'essor des exportations se poursuivra en 1964. La plupart des facteurs qui, l'année dernière, ont exercé une influence favorable sur leur tenue, se manifesteront encore cette année. En ce qui concerne les Etats-Unis (dont la conjoncture est primordiale pour le Canada qui y dirige 60% environ de ses ventes extérieures) on peut espérer que la réduction des impôts, qui sera vraisemblablement votée sous peu par le Congrès, stimulera l'activité générale et la demande des produits canadiens.

Au Canada même, le gouvernement fédéral vient de s'engager dans une nouvelle politique commerciale qui pourrait avoir d'heureux effets sur l'exportation. Il s'agit d'accorder un abattement fiscal aux entreprises du secteur de l'automobile qui accroissent leurs ventes à l'étranger. Il est question d'étendre cette formule à d'autres industries, comme l'aéronautique et les produits chimiques. Cette politique comporte un risque : celui d'entraîner des mesures de représailles de la part des Etats-Unis ou d'autres pays qui peuvent s'élever contre le fait que le Canada subventionne ainsi ses exportations. Mais quel pays, de nos jours, ne les subventionne pas d'une manière ou d'une autre ?

* * *

Tel est, en résumé, l'ensemble des données favorables à l'exportation qui devrait être, cette année encore, l'un des secteurs dynamiques de l'économie canadienne. J'ai peut-être un peu abusé des chiffres,

mais quoi qu'en disent les mauvaises langues, ils ont leur signification. Comme l'a dit dernièrement un vénérable lord anglais, « les statistiques, c'est comme les bikinis : ce qu'elles montrent est révélateur, mais ce qu'elles cachent est encore plus passionnant ! ».

Cet exposé peut malheureusement donner l'impression que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Ce serait trop beau et tel n'est pas le cas. Il n'y a pas que le commerce extérieur. Pour brosser un tableau complet de la situation, il faudrait passer en revue tous les autres éléments qui conditionnent l'activité, depuis la politique gouvernementale jusqu'à l'attitude du consommateur, en passant par les investissements, le crédit, la monnaie, etc. L'objectif de cette causerie est plus modeste.

Je voudrais cependant souligner quelques aspects de l'économie canadienne qui se présentent sous un jour moins favorable et qui, en ce début d'année, provoquent quelque incertitude.

Sur le plan intérieur, il faudra surveiller l'évolution des prix car, en fin d'année, ils ont eu tendance à s'élever. La hausse des matières premières, la réduction de l'excédent de capacité inutilisé, la forte demande des consommateurs, l'accroissement du chiffre d'affaires et des marges bénéficiaires qui incitent les industriels à répercuter davantage la hausse des prix de revient sur les prix de vente, voilà autant de facteurs qui pourraient accentuer la poussée des prix : ce serait au détriment de la position concurrentielle de l'industrie canadienne.

Il existe également des incertitudes quant à la politique financière des gouvernements. Il faut souhaiter que les pénalités fiscales imposées l'an dernier sur les placements étrangers soient révisées. Chacun reconnaît qu'il est nécessaire d'accroître la participation des Canadiens dans leur économie et leur contrôle sur celle-ci : c'est un objectif fondamental, mais qui devrait être réalisé au moyen de mesures positives et non restrictives. D'autant plus que dans son stade actuel de développement, le Canada a besoin de capitaux étrangers. Sait-on, par exemple, que ceux-ci, depuis 1945, ont financé plus du quart de la formation du capital au Canada ?

Il est à craindre, par ailleurs, que le fardeau global des impôts à tous les niveaux (fédéral, provincial et municipal), ne s'alourdisse cette année, malgré les allègements probables aux Etats-Unis et les pressions qui se multiplient à Ottawa pour que le gouvernement fédéral s'engage dans la même voie. Espérons que les travaux des commissions d'enquête entraîneront une

revision du système fiscal canadien, qui peut certainement être amélioré. Dans le domaine politico-économique, les relations entre le gouvernement central et les provinces, le Québec en particulier, ainsi que les relations entre Francophones et Anglophones suscitent un malaise qui, s'il devait s'aggraver, pourrait avoir des répercussions fâcheuses sur l'ensemble de l'économie.

Sur le plan extérieur, les points d'interrogation ne manquent pas non plus. Or, peu d'économies sont aussi sensibles aux facteurs internationaux que celle du Canada. La crise de change de 1962 s'est chargée de nous le rappeler.

Le principal événement de l'année sera la confrontation commerciale entre les États-Unis et la Communauté Economique Européenne, qui aura lieu en mai prochain, dans le cadre du GATT. Il s'agit, comme on le sait, d'abaisser les barrières tarifaires afin d'accroître les échanges mondiaux. Ce ne sera pas une tâche aisée, à en juger par la difficulté à s'entendre, au départ, sur les règles du jeu, les disparités tarifaires en particulier. Ce sera d'autant moins facile que de chaque côté le besoin d'accroître les exportations se fait sentir d'une manière pressente : aux États-Unis, pour réduire le lourd déficit de la balance des paiements ; en Europe, pour réactiver l'expansion qui a perdu de sa vigueur.

Notre époque est féconde en surprises ; nous avons assisté depuis dix ans à l'élimination de la famine des dollars, à l'intégration économique et à l'expansion de l'Europe, enfin à l'affaiblissement du dollar américain qui est maintenant une monnaie discutée.

Le résultat, c'est que l'Europe des Six peut parler maintenant d'égal à égal avec les États-Unis. Avant de s'exposer aux grands vents atlantiques, les pilotes européens demanderont sans doute un répit pour mieux amarrer leur cargaison. La protection que la Communauté Européenne entend assurer à son agriculture — et à sa sidérurgie — promet de longs débats sur le thème : « Europe ouverte ou fermée ».

Quoi qu'il en soit, cette négociation ouvre des perspectives intéressantes pour le Canada qui espère, lui aussi, accroître ses ventes. Grand pays commercial dont le marché intérieur est limité, celui-ci a un intérêt évident

à élargir les débouchés de ses industries primaires et secondaires. Mais en contre-partie il lui faudra accorder des concessions ; le jeu sera serré si l'on veut éviter l'affaiblissement de certaines industries manufacturières dont la position n'est pas encore très forte.

Un tiers environ des exportations canadiennes vers les Six est constitué actuellement par des produits agricoles, du blé surtout. A cet égard, la position canadienne est proche de celle des États-Unis : il s'agit d'écouler des surplus pour lesquels, toutefois, la Communauté Européenne ne peut accorder de concessions sérieuses, au risque de mettre en danger sa paysannerie, ainsi que son équilibre économique et social. Les chances du Canada de sortir grand vainqueur de l'épreuve me paraissent donc assez limitées ; s'il finit dans le peloton de tête, ce sera déjà très bien.

* * *

En résumé, si l'on fait le bilan des facteurs favorables et défavorables qui influencent l'évolution économique, on constate que le Canada a continué l'an dernier de marquer des progrès dans la solution de ses problèmes de base et qu'il est, par conséquent, dans une meilleure position pour aborder l'avenir. Une bonne partie des forces sous-jacentes qui soutiennent en ce moment l'expansion sont certainement moins cycliques que fondamentales et à long terme.

On constate toutefois qu'après une période de croissance exceptionnellement longue — puisqu'elle aura bientôt trois ans — certains signes de fatigue commencent à se manifester. Au delà du premier semestre, des incertitudes se font jour en ce qui concerne par exemple, la construction de logements, la production de biens durables, les stocks et le crédit à la consommation. Il ne serait donc pas surprenant qu'une pause se manifestât au second semestre. Enfin, faut-il le rappeler, le taux de progression actuelle de l'économie n'est toujours pas suffisant pour utiliser à pleine capacité les ressources en hommes et en équipement du pays : on est toujours loin du plein emploi.

Bref, tout en étant modérément optimiste, je pense que l'économie canadienne enregistrera, en 1964, des résultats inférieurs à ceux de l'an dernier.

Examen de la Vue

Verres de Contact

Dr ROBERT - H. LACOUR, O.D.

Lunettes Françaises : Amor - Nylor - Varilux.

Docteur en Optométrie Diplômé de Paris et de l'Université de Montréal

Jour : Mardi — Mercredi 9 a.m. à 6 p.m.

Samedi 9 a.m. à 1 p.m.

Jour et soir : Lundi — Jeudi — Vendredi, 9 a.m. à 9 p.m.

4693, AVENUE DELORIMIER

Téléphone : 523 - 3354

M. BERNARD LECLERC, NOTRE NOUVEAU PRÉSIDENT

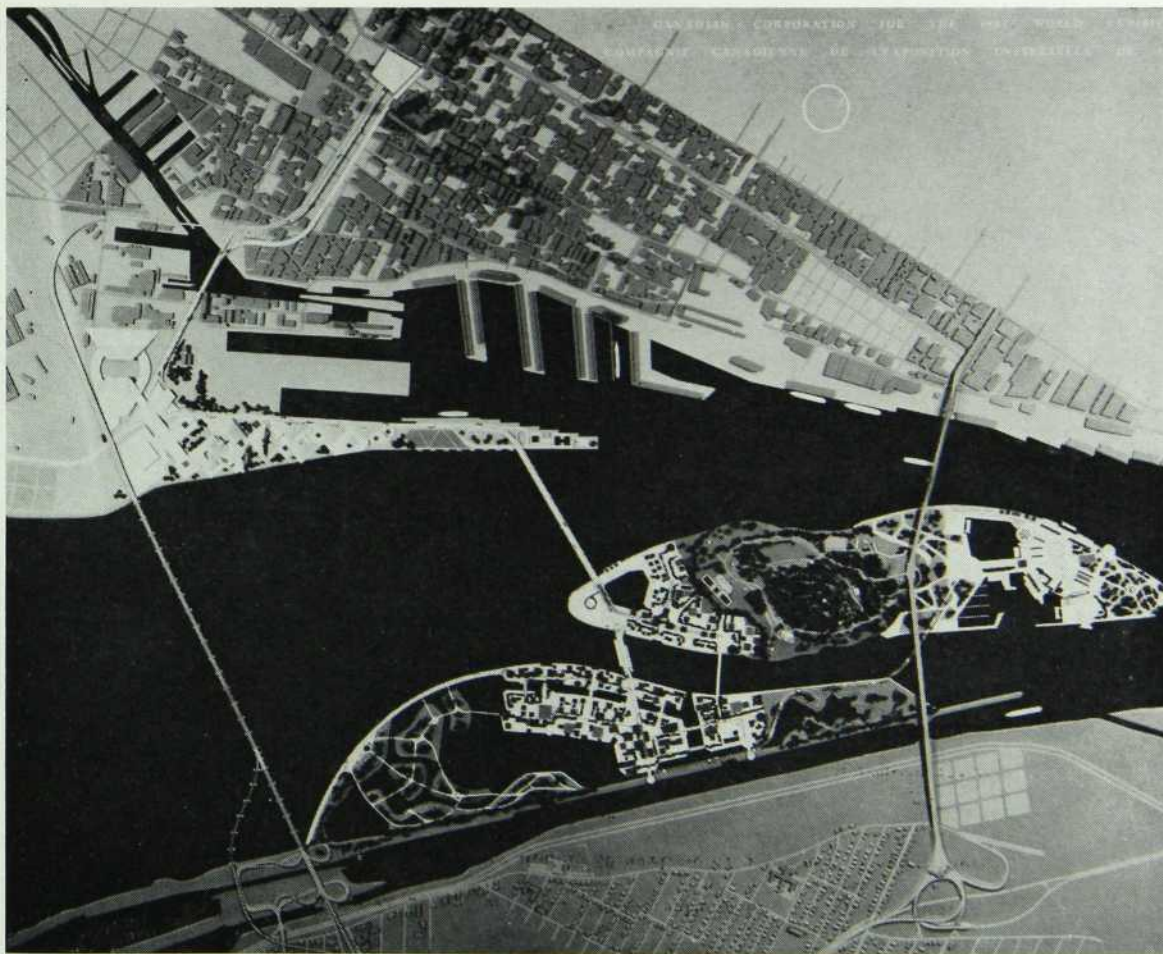


M. Bernard Leclerc

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la Chambre de Commerce Française au Canada a élu, lors de son assemblée annuelle du 23 janvier dernier, un nouveau président en la personne de M. Bernard Leclerc. Ancien président de l'Union Nationale Française à Montréal, M. Leclerc a été conseiller de notre Chambre sous les prési-

dences de MM. Lechartier et Ponsot. Il en était, avec M. Davignon, le vice-président au moment de son élection. Nos lecteurs trouveront ci-après quelques notes biographiques sur M. Leclerc.

M. Bernard Leclerc est secrétaire général du Crédit Foncier Franco-Canadien. Né le 24 juillet 1908 à Royat, en France. Etudes : Collège Stanislas à Paris ; Université de Paris. Diplôme du Centre de Préparation aux Affaires de la Chambre de Commerce de Paris. Membre du personnel de : British and Continental Banking Company à Londres, en 1932 ; Banque de Paris et des Pays-Bas à Paris, en 1933 ; Crédit Foncier Franco-Canadien, en 1937. Nommé secrétaire général adjoint en 1945 et secrétaire général en 1956. Ancien président de l'Union Nationale Française à Montréal. Pendant la deuxième guerre mondiale, a servi dans l'armée française (Cavalerie) et dans l'armée américaine (officier de liaison). Décoré de la Croix de Guerre française et de l'Etoile de Bronze américaine.



Plan directeur de l'exposition Universelle et Internationale qui aura lieu à Montréal du 28 avril au 27 octobre 1967, au milieu du fleuve Saint-Laurent.

L'AVENIR de la SIDERURGIE

par H. MALCOR

Président de la Compagnie des Forges et Aciéries
de la Marine de Firminy et de Saint-Etienne.

Sous ce titre, M. H. Malcor, président de la Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine de Firminy et de Saint-Etienne, a fait récemment un exposé intéressant qui mérite d'être souligné au moment où un projet de création d'une usine sidérurgique est à l'étude dans la province de Québec. Cette conférence a paru dans le numéro 6, 1963 de la Revue des Mines. Nous en donnons ci-dessous de larges extraits.

Quand j'ai commencé à préparer cette conférence sur l'avenir Sidérurgie, je me suis étonné de la présumption avec laquelle j'avais accepté de traiter un sujet aussi ample. Sur la foi du titre, vous vous attendez sans doute à entendre une description de ce que sera notre industrie vers les années 1970 peut-être même 1980. Dans certains hebdomadaires parisiens, la mode s'est répandue récemment d'employer le futur pour décrire l'avenir ; quand on relit leurs prédictions avec un recul suffisant, elles apparaissent généralement assez comiques. Au risque de vous décevoir, je ne tomberai pas dans ce travers et j'emploierai un conditionnel très prudent.

Pour faire acte de modestie, je commencerai même par un recensement rapide des facteurs d'évolution de la Sidérurgie sur lesquels nous ne pouvons vraiment rien pronostiquer de certain ni même de probable.

J'énumérerai ensuite les tendances qui me paraissent assez marquées pour qu'on puisse raisonnablement penser qu'elles évolueront dans un sens dès maintenant prévisible.

* * *

A) *Un point qui me paraît quasi certain c'est que la Sidérurgie va tendre à ressembler de plus en plus à l'industrie chimique.* Je veux dire par là qu'elle s'affranchira de plus en plus de sa sujétion principale actuelle qui est de travailler avec des matières premières tout venant, de qualité irrégulière, et également qu'elle cherchera à fabriquer des produits de plus en plus purs. On emploiera, d'autre part, dans la fabrication, des appareils de mesure de plus en plus nombreux et raffinés.

Tous les efforts doivent être faits pour maintenir constantes dans le temps les caractéristiques des produits que nous enfournons dans nos appareils. A ce titre, l'injection d'un vent à taux d'humidité constant et plus spécialement d'un vent desséché me paraît très souhaitable ; c'est d'ailleurs une idée très ancienne.

Les essais de réduction directe du minerai de fer à l'état solide nous en fournissent un autre ; vous savez qu'on a réussi à laminier directement de la poudre de minerai préalablement réduite. De tels procédés sont très ingénieux et peut-être auront-ils des applications, mais je suis assez sceptique à leur égard, car je

crois qu'il sera toujours difficile, si on ne passe pas par la fusion ou à la rigueur par la dissolution (mais alors ce sera encore plus cher) d'obtenir des aciers suffisamment purs.

Un point qu'il me paraît important de souligner c'est l'intérêt qu'il y aurait à épurer les fontes avant de les affiner dans un four d'aciérie.

Je crois que les aciéries travailleraient mieux si elles partaient d'une matière première parfaitement déterminée.

Un effort considérable reste aussi à faire pour l'épuration des aciers : la désulfuration, la désoxydation, l'élimination de l'azote et de l'hydrogène ; nous devons pouvoir fournir des produits qui soient plus purs et le consommateur en tirerait grand profit.

Un facteur joue à contre-courant dans cette évolution vers une plus grande pureté : c'est la souillure croissante des ferrailles que nous consommons. Nous serons peut-être conduits à réduire la consommation de ferrailles du commerce dans l'élaboration des produits les plus nobles.

B) *Une autre tendance qui continuera à s'affirmer, je pense, c'est la tendance au grossissement des appareils de production.* C'est un point qui paraît évident à la plupart des techniciens, j'imagine, mais il choque beaucoup l'opinion publique qui qualifie volontiers de monstrueuses nos nouvelles usines. Je crois qu'il faut avoir le courage de dire que c'est vraiment la seule façon d'arriver à une baisse massive des prix de revient.

Je citerai un seul exemple : les trains continus permettent bien mieux que les autres de régler la température de sortie de laminage, éliminant ainsi une cause de dispersion qui est très préjudiciable à la fois à la qualité et au prix de revient.

Par contre, je ne pense pas qu'il y ait intérêt à grossir les usines en y multipliant le nombre des unités travaillant en parallèle.

C) Un point sur lequel j'insiste aussi, car il ne paraît pas suffisamment admis, c'est la tendance, qui se manifeste déjà et qui devrait s'accroître, à nous affranchir de ce que j'appellerai les conditions de l'ambiance. Nous utilisons normalement de l'air à la pression at-

mosphérique et contenant 21% d'oxygène. Il n'y a absolument aucune raison pour que cet air soit le mieux adapté à nos opérations métallurgiques. J'enfoncé là, semble-t-il, une porte ouverte puisqu'on fait travailler maintenant les fourneaux sous pression et qu'on emploie de l'air qui contient plus de 21% d'oxygène. Mais je crois que nous sommes encore trop timides dans cette voie. Je rêve de voir les fours d'aciérie travailler sous pression, par exemple à 30 kg/cm².

D) Une autre tendance de notre industrie dont on peut dire sans grand risque d'erreur qu'elle se confirmera, c'est la génération des opérations en continu. Je vous en ai déjà parlé à propos des laminoirs à bandes. Il est certain que les avantages des opérations continues sont importants. La fabrication du coke, qui est typiquement discontinue, pourrait se voir remplacée, au moins pour les petits cokes, par la fluidisation en continu, procédé expérimenté avec succès à Marienau.

Au haut fourneau, il faudrait arriver à éliminer cette discontinuité perturbatrice de la bonne marche qu'est l'évacuation de la fonte par coulées intermittentes.

Par contre, je suis très réticent sur la production d'acier continu. La mise au point d'une coulée d'acier est si difficile que je vois mal comment, avec nos moyens actuels, nous pourrions la régler en continu.

Je ne cite que pour mémoire la coulée continue puisqu'elle a maintenant acquis droit de cité dans nos aciéries, mais elle est loin d'avoir dit son dernier mot.

Bien entendu pour tout ce qui est laminage, étamage et recuit, l'emploi de procédés continus est extrêmement intéressant.

E) En ce qui concerne les procédés de fabrications, voici encore quelques pronostics sur l'évolution prévisible :

a) L'enrichissement des minerais est une technique dont l'emploi est déjà très développé dans certains pays. Je crains que la minette ne soit malheureusement très rebelle à l'enrichissement sauf dans certains cas particuliers. Vous savez qu'une usine d'enrichissement va prochainement être mise en service en France. Il y en aura d'autres mais, autant que nous puissions le prévoir actuellement, cela ne devrait intéresser qu'une fraction assez petite de l'extraction.

b) La technique de l'emploi des pâtes sèches en cokerie devrait se répandre maintenant qu'on s'y est familiarisé à Hagondange ; elle ne pose pas de problème très difficile ; elle a mis longtemps pourtant à s'affirmer.

c) La production de fontes au fourneau électrique dans nos pays me paraît assez peu probable à moins que le prix de l'énergie électrique ne se mette à baisser considérablement.

d) En raison des progrès faits par les aciéries à l'étranger, il faut s'attendre au déclin de l'acier Thomas classique, mais il y aura peut-être des applications pour lesquelles l'acier Thomas, grâce à l'aptitude au durcissement que lui donne l'azote, pourra trouver de nouveaux débouchés, par exemple pour le fer blanc mince.

e) Je ne prévois pas dans nos pays un développement de l'emploi des fours à arcs en dehors de l'élaboration des aciers spéciaux ; il est, en effet, peu probable que le prix du courant électrique baisse de si tôt. Cependant, il est certain que grâce au soufflage d'oxygène l'affinage dans les fours électriques est une solution qui n'est plus exclue par son prix de revient.

f) Je crois également au développement du filage, en particulier pour les aciers difficiles à laminier.

F) Une autre tendance qui me paraît devoir se manifester de plus en plus, c'est la recherche de perfectionnements de fabrication permettant de satisfaire davantage la clientèle par la régularité, la légèreté ou la qualité plus grande des produits qui lui sont fournis.

a) Bien entendu, la régularité et la qualité des produits sont mieux assurées quand le contrôle est plus minutieux. Nous avons fait en 30 ans de très grands progrès dans ce sens ; nous en ferons bien d'autres même si les ingénieurs de fabrication le regrettent parfois pour eux. Le contrôle se fera d'ailleurs de plus en plus continu et interviendra de plus en plus en cours de fabrication afin d'éviter aussi bien les rebuts en bout de ligne que les chutages exagérés. Il ne sera donc pas nécessairement préjudiciable au prix de revient.

b) La légèreté s'obtient pas réduction des épaisseurs. Les progrès dans ce sens vont se poursuivre. C'est ainsi que depuis un an, le fer blanc mince vient de faire un bon en avant considérable qui a surpris bien des augures. Pour les tubes également, il y a quelque chose à faire dans ce sens, me semble-t-il.

c) La « qualité » de nos aciers mesurée par l'allongement, la striction ou la résilience peut être considérablement améliorée par les mesures accroissant sa pureté (tenteur en S, P, etc...). J'en ai déjà parlé.

L'emploi de traitements thermiques est également efficace et je pense qu'il se généralisera. Il est certain que de ce côté presque tout reste à faire, sauf en ce qui concerne les aciers spéciaux. Il est bien regrettable de voir utiliser des aciers bruts de laminage alors que les aciers traités sont tellement meilleurs. Dans bien des cas, la clientèle aurait intérêt à payer le supplément de prix qu'implique un traitement thermique.

G) On peut prévoir aussi parfois le jeu de certaines influences économiques.

a) J'ai déjà parlé de la tendance à augmenter la taille des engins de production et par voie de consé-

quence à augmenter la capacité des usines. Il est probable que la tendance à construire des usines côtières continuera à se manifester car, grâce à l'abaissement du prix des frets pour les transports de gros tonnage, les usines côtières sont bien placées pour travailler dans des conditions économiques.

b) D'autre part, un phénomène également inéluctable est celui de la hausse des salaires par rapport au prix de nos produits. Il faut que nous en tenions compte dans l'équipement de nos usines.

c) Il faut également prévoir, je le crains, une diminution des bénéfices de la Sidérurgie. La période où la Sidérurgie pouvait faire des bénéfices importants me paraît à peu près certainement close.

Une des conséquences les plus fâcheuses de cette diminution de notre marge moyenne c'est que nos sociétés pourront de moins en moins se payer le luxe de perdre de l'argent puisqu'elles ne pourront pas faire de réserves importantes, même dans les bonnes années.

d) Je crois qu'il fait admettre, d'autre part, que l'opinion publique acceptera de moins en moins que les crises économiques sont une fatalité quasi inévitable. Du fait des progrès de notre civilisation matérielle, personne n'admet plus de se résigner devant le chômage comme les paysans se résignent encore quand ils voient les récoltes dévastées par la pluie ou la sécheresse. On ne peut plus laisser fonctionner, sans intervenir, des mécanismes économiques purement automatiques.

* * *

Comment aurons-nous une action utile pour l'avenir de la Sidérurgie ?

A) La Sidérurgie est depuis la guerre en évolution assez rapide mais elle évolue beaucoup moins vite que d'autres industries et cela est dû certainement pour partie à sa lourdeur, à l'importance de ses investissements, mais il y a aussi d'autres causes. Pour les trouver, évoquons le passé.

La période qui va de 1880 à 1930 m'apparaît caractérisée par une extraordinaire stagnation technique. Les grands procédés d'élaboration de l'acier : Martin, Bessemer, Thomas, avaient été précédemment découverts. Depuis ces découvertes jusqu'en 1930 je ne vois guère d'invention importante que celle du four électrique. On a mis au point les techniques, on a fait grossir les appareils mais sans rien créer de neuf.

Entre 1930 et la guerre, on a fait de nouveau des découvertes importantes : je citerai l'agglomération des minerais, le procédé Krupp Renn, les fours électriques à fonte, le procédé Perrin pour la désulfuration et la désoxydation de l'acier, les trains continus à bandes (qui ne sont peut-être pas une invention technique à proprement parler, mais qui constituent une réalisation technologique remarquable), les laminoirs à froid du

type Sendzimir, le filage de l'acier par le procédé Séjournet, la découverte par Houdremont du rôle de l'hydrogène dans la formation des flocons, la reconnaissance de l'influence de l'azote sur les propriétés des aciers extra doux.

Depuis la dernière guerre, les progrès se sont encore accélérés. Parmi les principaux, je citerai la fabrication de pellets, la marche sous pression des H. F., les injections de gaz naturel ou de fuel dans ces mêmes appareils, les aciéries à l'oxygène (LD, LD-AC, OLP, Kaldo), le soufflage dans les cornues Thomas d'un mélange d'oxygène et de vapeur, la coulée continue, la coulée sous vide, le train planétaire à chaud, l'étamage électrolytique, et encore l'enrichissement de certaines minettes, la mise au point des pyromètres à immersion, les traitements des bains liquides par des solides dispersés dans des gaz, les aciers magnétiques à grains orientés, le recuit continu, le sondage des pièces aux ultra-sons ou aux rayons gamma.

Ce palmarès est assez brillant ; certaines des réussites que je viens d'énumérer ont été spectaculaires ; en particulier c'est le cas du procédé LD ou des injections de fuel au H. F. Néanmoins, en faisant le recensement de tous ces progrès, j'ai l'impression que les choses auraient pu aller beaucoup plus vite qu'elles ne sont allées. Bon nombre d'entre eux étaient déjà réalisables en 1930. Un exemple particulièrement frappant à cet égard est fourni par la coulée continue. On aurait pu tout aussi bien la mettre au point il y a trente ans. Elle ne fait appel à aucune technique qui soit née depuis. La même question se pose pour l'enrichissement des minettes ; les progrès actuels auraient pu être faits beaucoup plus tôt. Même remarque au sujet de la fabrication des pellets, des injections du fuel au H. F. Les injections au H. F. auraient été faites avec la même facilité en 1930 qu'aujourd'hui et depuis la dernière guerre le rapport du prix du fuel au prix du coke est resté en France du même ordre. Pourquoi a-t-on attendu l'année 1960 pour faire ces injections ?

Même remarque pour la coulée sous vide, pour la pyrométrie des aciers liquides (bien que dans ce dernier cas on puisse soutenir qu'il a fallu attendre le développement de l'électronique), pour l'explication de la naissance des flocons, pour le filage de l'acier.

B) Je crois que ces retards singuliers tiennent à la crainte de prendre de trop grands risques. Ou bien on n'a voulu prendre aucun risque, ou bien on a pas osé « mettre le paquet » si vous me permettez cette expression triviale, et on a alors achoppé devant les premières difficultés de la mise au point. Vous remarquerez d'ailleurs que, parmi les inventions de la période 1930-1939, beaucoup ont été faites par des inventeurs isolés ou par des sociétés qui n'étaient pas parmi les plus puissantes. Les grosses sociétés ont peut-être hésité plus que d'autres à se lancer dans les recherches aven-

tureuses ou leur paraissant telles. Naturellement, cette remarque comporte bien des exceptions et parmi les auteurs des grandes découvertes que j'ai citées tout à l'heure on trouve de très grandes sociétés comme Bethléhem, Mannesmann, Krupp, Oberhausen, Lorraine-Escaut, Cockerill-Ougrée, Arbed et aussi la Sidérurgie russe qui est la plus grande entreprise sidérurgique du monde. L'évolution est en train de se faire dans le bon sens, mais tout de même je pense que les francs-tireurs ont joué dans les découvertes des trente dernières années un rôle plus grand qu'il n'aurait dû être et d'autant plus méritoire. Dans trop de cas, la mise au point a été trop lente parce qu'on avait démarré avec de trop petits moyens pour limiter les frais. C'est le cas de la coulée continue, c'est le cas du train planétaire à chaud. En Sidérurgie, la recherche au rabais ne rapporte généralement rien. Il faut s'équiper largement si l'on veut réussir. Il faut également accepter (consciemment ou non) le risque d'un échec et les échecs sont coûteux.

Il faut bien reconnaître aussi que les essais perturbent la marche des usines, que les ingénieurs de fabrication, à ce titre, s'en méfient quelque peu, que les financiers responsables des comptes de Profits et Pertes trouvent que les essais coûtent bien cher et tardent à améliorer les résultats. Tout ceci est vrai, mais en moyenne on est perdant si on ne fait pas suffisamment d'essais et si on renonce ainsi à faire progresser les techniques.

Le progrès est encore ralenti par les déficiences de notre esprit d'observation. Nous n'observons pas assez les procédés de fabrication que nous appliquons depuis des décades. Nous croyons bien les connaître ; en réalité, nous les connaissons très mal.

Au lieu d'observer, on bâtit trop souvent des théories sans fondement expérimental solide. Les théories, pour être valables, doivent tenir compte de beaucoup de facteurs. Mais la Nature est en général plus simple que nos théories. Nous ne lui faisons pas assez confiance ; c'est un défaut que je crois spécifiquement latin.

Un autre point me paraît fondamental ; comme on ne peut pas toujours faire régulièrement des mesures sur les appareils de production, il faut passer à des essais à l'échelle pilote et c'est une thèse que je défends depuis longtemps. Je crois que notre industrie, pour faire des progrès, doit avoir des ateliers pilotes nombreux. J'ai participé, dans la mesure de mes moyens, à la création d'un certain nombre de ces ateliers pilotes, à Ijmuiden pour les flammes, à Liège pour le Bas Fourneau, à Marienau pour les cokes, à Maizières pour l'aciérie et pour l'enrichissement des minerais. C'est une tendance qui se manifeste partout. Le premier bas fourneau expérimental a été construit à Oberhausen ; il y en a maintenant deux aux Etats-Unis. Le C.N.R.M. a créé ici même des ateliers pilotes, en particulier pour

l'étude de la coulée continue. La BISRA procède de la même façon. L'idée a gagné beaucoup de terrain, mais elle doit encore être défendue ; c'est qu'en effet l'exploitation des ateliers pilotes coûte très cher ; on serait bien content de pouvoir s'en passer, mais je crois qu'ils sont indispensables. Ces recherches doivent être faites soit par de grandes sociétés, soit par les organismes corporatifs de recherche comme il s'en est constitué maintenant dans tous nos pays, tels le C.N.R.M., la BISRA, l'IRSID.

C) Je voudrais dire maintenant un mot de l'action que nous pouvons avoir sur l'évolution imprévisible de notre industrie. Il faut d'abord observer beaucoup ; l'observation des fabrications classiques suggère bien des idées nouvelles pour de nouvelles fabrications. En second lieu, il faut faire ce que nous appelons dans notre jargon des essais drapeau, c'est-à-dire des essais un peu spectaculaires qui consistent à aller très au delà des limites qui paraissent prévisibles pour une exploitation industrielle et qui, par cela même, révèlent des phénomènes jusque-là inconnus. Des appareils pilotes comme le bas fourneau sont extrêmement utiles pour ces essais drapeau, car je pense que nous hésitions tous à injecter du vent à 50% d'oxygène dans nos hauts fourneaux, tandis qu'on peut hasarder cela dans un bas fourneau.

Un autre point très important pour le développement de notre industrie c'est d'établir des liaisons étroites avec d'autres industries et d'autres disciplines, car l'invention dérive souvent de la juxtaposition féconde d'idées venant de domaines différents.

Enfin, je crois qu'il faut s'attacher à perfectionner les technologies ou en créer de nouvelles, car les progrès sont très souvent empêchés par des obstacles purement technologiques.

* * *

Examinons maintenant les différents ateliers sidérurgiques et demandons-nous quelles sont leurs déficiences essentielles, celles que nous devrions nous attacher principalement à corriger. C'est une bonne manière, je crois, d'indiquer les voies qu'il y aurait intérêt à explorer pour perfectionner notre industrie.

A) Parlons d'abord de la fabrication du coke. Il n'est que trop facile d'ironiser sur un procédé qui consiste à chauffer du charbon à travers une épaisse paroi mauvaise conductrice de la chaleur, procédé par surcroît discontinu. Nous supportons pourtant l'existence des cokeries et, jusqu'à plus ample informé, nous ne voyons même pas comment nous en passer. Mais là-dessus, je n'ai pas personnellement la conscience tranquille ; je me demande si nous ne faisons pas pour les cokeries l'erreur trop longtemps commise dans le passé au sujet des agglomérations de minerai. Celles-ci

(Suite à la page 25)

JEAN PONROT nous quitte



Le directeur des services d'Air France au Canada, M. Jean Ponsot, vient d'être promu à la direction commerciale de cette société à Paris. Après un long séjour de 11 ans au Canada, au cours duquel il sut, par son action dynamique, assurer à Air France, un essor remarquable, Jean Ponsot vient de nous quitter.

A l'occasion du départ de Monsieur et Madame Ponsot, une manifestation amicale et mondaine eut lieu le 28 janvier, en leur honneur, à l'hôtel Ritz Carlton. Présidé par le maire de Montréal, Me Jean Drapeau et Madame Drapeau, ce dîner-dansant permit aux amis de Monsieur et Madame Ponsot de leur témoigner leur amitié.

Jean Ponsot a été président de la Chambre de Commerce Française au Canada au cours des trois dernières années. Il n'y laisse que des amis et le regret de le voir partir. La Chambre lui souhaite bonne chance et tout le succès possible dans ses nouvelles fonctions.

Cette page est illustrée par quelques photographies prises pendant le dîner-dansant du Ritz. On y remarque, entre autres, le maire de Montréal et Madame Drapeau, ainsi que le nouveau directeur d'Air France au Canada, M. Michel Pairault.

LE BILAN
de la
CHAMBRE
de
COMMERCE
FRANÇAISE
au
CANADA
en 1963

BILAN AU 31 DECEMBRE 1963

ACTIF

IMMOBILISATIONS		
Machines de bureau	\$ 531.68	
Mobilier (évaluation)	200.00	\$ 731.68
RÉALISABLES À COURT TERME		
Cautionnement	60.00	
Comptes à recevoir :		
Cotisations	300.00	
Courants	2,414.40	2,774.40
DISPONIBLE		
Banque Canadienne Nationale	5,882.28	
Caisse	50.00	5,932.28
TOTAL DE L'ACTIF		<u>\$ 9,438.36</u>

PASSIF

EXIGIBLE À COURT TERME		
Comptes à payer		\$ 1,193.49
ACTIF NET		
Au 31 décembre 1962		4,946.26
Réserve pour déménagement et reinstallation		3,000.00
Surplus Exercice 1963		298.61
TOTAL DU PASSIF		<u>\$ 9,438.36</u>

RECETTES

COTISATIONS		
Membres Individuels	\$ 4,050.00	
Membres Sociétés	5,110.00	
Membres de France (1962)	1,000.00	\$10,160.00
REVUE		
Publicité		9,802.44
SUBVENTION		
Gouvernement Français (1962)		2,197.80
DÉJEUNERS		5,794.60
DIVERS		
Intérêts bancaires		146.48
TOTAL DES RECETTES		<u>\$28,101.32</u>

DÉPENSES

FRAIS GÉNÉRAUX		
Salaires	\$ 6,181.88	
Loyer	720.00	
Entretien - Réparations	232.84	
Poste et Téléphone	885.39	
Fournitures de bureau et documentation ..	368.19	
Frais de représentation	30.50	
Dépréciations	182.92	
Frais divers	127.92	8,729.64
REVUE		
Préparation - impression - Comm.	8,965.13	
Diffusion	297.49	
Fournitures	190.58	9,453.20
DÉJEUNERS		6,410.07
PUBLICATIONS		
Bulletins, circ., convocations		209.80
DÉMÉNAGEMENT ET REINSTALLATION		
(Réserve)		3,000.00
RESULTAT NET DE L'EXERCICE — PROFIT		298.61
		<u>\$28,101.32</u>

ASSURANCES DE TOUS GENRES

Examen et administration de portefeuilles
Analyses de polices — Vérification de taux
Préparation de rapports et
de programmes d'assurances

René C. Pasquin

COURTIER D'ASSURANCES AGRÉÉ

Vice-président et Directeur



Etablie en 1929
276 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal

Téléphone : 842 - 7701



Agence Intercontinentale

*Membre de la Chambre d'Immeuble
de Montréal*

*Membre de la Fédération Internationale
des Administrateurs de Biens
& Conseils Immobiliers*

COURTAGE, GESTION, EXPERTISES

Edifice Versailles

60 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal (Canada)

Adresse télégraphique : Continent Montréal

Téléphone : Victor 5-1491

Correspondants à Paris et à Genève



POULENC
LIMITÉE

spécialités thérapeutiques de choix



8580 Esplanade

Montréal

**Raymond, Chabot,
Martin, Paré & Cie**

Comptables Agréés

Jacques Raymond, C.A.
Guy Chabot, C.A.
Guy Martin, C.A.
Jacques Paré, C.A.
Jean Brissette, C.A.
Pierre Paquin, C.A.
Philippe Rondeau, C.A.
Jacques Girard, C.A.
Jean-Pierre Roy, C.A.
Donald Bilodeau, C.A.
Claude Gendron, C.A.
Claude St-Denis, C.A.
Pierre-Yvon Laporte, C.A.

Victor 2-3811

132 ouest, rue St-Jacques

Montréal 1, Qué.

France Continues Large-scale Aid

Just as in the United States, some in France believe their Government and private enterprise and organizations could find better use for the money and human effort at home and others claim too much of it goes down ratholes and still others say there at least ought to be more strings attached to it. But: *The French have made no cut in the relatively immense financial, technical and human aid they give to underdeveloped and in-development countries.*

In fact, and including the projected outlays for 1964, there has been a regular, year-by-year increase in the amount of French assistance in the form of cash gifts and loans, equipment, factories and public works, technical experts, teachers and scholarships.

First in National Effort

Total 1962 French cash aid to under-developed countries: a minimum \$1,380 million—excluding military assistance and subsidized price supports to tropical products of French-speaking African countries.

According to a recent official report of the twenty-nation Organization for Economic Cooperation and Development (O.E.C.D.) from its Paris headquarters, this means that *the amount of France's public and private development grants and loans is second only to that of the United States and just about double the totals going out from either third-ranking Great Britain or fourth-ranking West Germany.*

It also means that *France is first by far in the percentage of its gross national product (GNP) going into foreign aid: actually 2.2 percent, compared to 1.1 percent in both Britain and West Germany, 0.9 percent in the U.S., 0.8 percent in Japan and 0.7 percent in Italy.*

Or, put in terms of national population, it means that *each active Frenchman is contributing \$72 a year for foreign aid.*

Characteristics of French aid

Special characteristics of French financial aid:

▶ The O.E.C.D. report published this September shows that *about 90 percent of France's bilateral and multilateral net official contributions are in the form of outright grants* (compared to about 67 percent of total American official bilateral and multilateral commitments extended as grants or grant-like contributions

and only 27 percent of West Germany's). Says the O.E.C.D. report: "In the opinion of the French authorities, grants are more suited to the financial situation of the recipients of French aid and to the purposes for which they are primarily used (budgetary support, certain infrastructure projects which are not income-producing, etc.)."

▶ Only a small part of France's official contribution is extended in the form of loans, and about half of them are long-term loans carrying interest rates below three percent.

▶ About 75 percent of the grants are for the financing of general development programs and in particular basic economic and social infrastructure projects. The remainder finances current administrative expenditures of certain countries, especially salary payments for teachers and technical experts.

▶ In a detailed look at the year 1961, for which all figures have now been established, the O.E.C.D. finds that the net French private capital flow to developing countries amounted to \$463 million, up from \$450 million in 1960. It notes, however, that between these two years the composition of these flows changed. Direct investments and other new lending declined from \$358 million to \$308 million, while the net change in guaranteed private export credits rose from \$83 million to \$150 million.

▶ Over two-thirds of French aid comes directly from the state budget, and divides into three categories: 23.2 percent technical assistance; 54.4 percent equipment financing; and 22.4 percent general development aid. And through the years the proportions between these types of assistance have remained more or less constant.

▶ From 1958 to 1962, France contributed \$200 million to the European Economic Community Development Fund.

▶ No doubt on the principle that every advanced, aiding country can best help its "own, growing children," the preponderance (some 90 percent) of French aid has been going to the franc zone, and primarily to the new African states developed by France to a viable independence. About half of this aid to French-speaking Africa goes to Algeria, Morocco and Tunisia, the other half to those states situated south of the Sahara.

(*France Actuelle*, Oct. 1963)

LE MARCHÉ COMMUN EN 1964

« Le Marché Commun sera dominé en 1964 par deux grands événements, déclarait récemment M. Robert Marjolin : la réalisation effective et complète de la politique agricole commune et l'ouverture de la plus grande négociation commerciale de l'histoire, que l'on a baptisée le « Kennedy round » (elle commencera normalement au début du mois de mai à Genève).

Ainsi la Communauté, après la dure épreuve des négociations actuellement engagées à Bruxelles, pourra-t-elle à la fois achever sa consolidation interne par la mise en oeuvre de politiques communes et développer ses relations avec le reste du monde, sur une base de réciprocité et d'avantages mutuels.

Négociant à partir d'une position commune, les « Six » seront amenés à définir ensemble à l'occasion du « Kennedy round » leur politique commerciale dans le domaine industriel comme dans le domaine agricole. Les autres pays, en particulier les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, se trouveront dès lors devant une Communauté organisée, capable d'assumer des responsabilités mondiales.

C'est dire combien l'opposition entre une Communauté ouverte et une Communauté fermée apparaît artificielle. Le Marché Commun ne peut, en effet, prendre le risque de s'ouvrir plus largement sur le monde que s'il existe en tant que Communauté. Et il le pourra d'autant mieux qu'il sera assuré de sa force et de sa cohésion.

La Communauté Européenne ayant surmonté les obstacles accumulés sur sa route à la fin de 1963 sort maintenant renforcée de l'épreuve et mieux assurée de son avenir.

A la fin de 1964, le Marché Commun franchira encore une étape dans la réduction des droits de douane entre les « Six » : une nouvelle baisse de 10% portera à 70% la réduction des droits de douane par rapport à 1957. Le 31 décembre 1965, à la fin de la deuxième étape du Marché Commun, les tarifs nationaux se trouveront réduits de 80% dans les échanges intracommunautaires.

L'année 1964 sera marquée par une série de décisions du Conseil au sujet du *droit d'établissement*. Une dizaine de directives devra être adoptée, notamment pour le commerce de gros, pour les auxiliaires du

commerce et de l'industrie, pour l'industrie et l'artisanat, pour les industries extractives et pour les industries de transformation. Au cours du second semestre de 1964, l'Exécutif soumettra au Conseil d'autres projets de directives : pour la coordination des garanties exigées des Sociétés, pour les auxiliaires des transports, pour les marchés de travaux publics, pour le cinéma — deuxième directive relative à la suppression des contingents et aux salles spécialisées — et pour la presse — suppression des restrictions à l'établissement et aux services.

L'année 1964 verra l'affirmation du droit communautaire dans le domaine des *règles de concurrence*, et en particulier les premières décisions de l'Exécutif sur des cas concrets (ententes, accords de concession exclusive, etc.). L'Exécutif s'attachera également à définir les critères d'un contrôle efficace des « abus de position dominante » (art. 86 du Traité).

On peut espérer que les « Six » feront en 1964 un premier pas vers l'unification des taxes sur le chiffre d'affaires. Ils progresseront dans divers domaines dans la voie des rapprochements des législations.

On peut espérer également que les « Six » décideront de renforcer leur coopération dans le *domaine monétaire* et de mettre en oeuvre certaines mesures préconisées par l'Exécutif en vue d'une politique commune de développement à moyen terme.

Des progrès sensibles sont attendus en ce qui concerne la mise en oeuvre des politiques communes. D'importantes décisions sur la *politique commune des transports* devraient intervenir dans les premiers mois de 1964 (accès au marché, rapprochement des conditions de production, politique tarifaire, coordination des investissements, étude sur les coûts des transports, etc.). Les « Six » reprendront leurs discussions sur la *politique énergétique* et devraient arrêter un certain nombre de mesures communes dans ce domaine. Tirant la conclusion des travaux d'experts dont il a pris l'initiative, l'Exécutif définira les principes d'une *politique régionale* communautaire. Enfin, les « Six » commenceront l'application de leur programme d'action en matière de *politique commerciale* arrêtée en septembre 1962.

Dans le *domaine social*, le Conseil devra adopter un nouveau règlement sur la libre circulation des tra-

vailleurs, ainsi qu'un premier programme commun en matière de formation professionnelle. C'est à la fin de 1964 que doit être réalisée l'égalité des salaires masculins et féminins. L'Exécutif élaborera un programme d'harmonisation à court terme en matière de sécurité sociale. Il étudiera particulièrement les aspects sociaux des politiques communes.

L'application de la politique agricole commune sera poursuivie et complétée. Le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole commencera à financer les dépenses de la politique agricole commune avec effet rétroactif à partir de la campagne 1962-63. L'organisation commune des marchés pour le vin et les fruits et légumes sera renforcée en même temps qu'interviendront de nouvelles mesures pour l'élimination des obstacles aux échanges. Les règlements sur le riz, la viande de boeuf et les produits laitiers entreront en vigueur dans le premier trimestre 1964. On peut espérer l'adoption en 1964 du Plan Mansholt sur l'établissement d'un prix commun des céréales. Le Conseil déterminera l'organisation commune du marché pour le sucre et les matières grasses végétales. L'Exécutif définira des règles communes concernant les aides des Etats à l'agriculture. Il établira en 1964 le premier rapport annuel sur la situation de l'agriculture dans la Communauté.

La nouvelle Convention d'association avec les pays d'outre-mer entrera en vigueur dans les premiers mois de 1964. Le Fonds européen de développement pourra dès lors intensifier et diversifier ses interventions. 200 bourses supplémentaires seront accordées à de jeunes Africains, soit un accroissement des deux tiers du programme de formation en cours.

Les négociations Kennedy commenceront à Genève dans le cadre du G.A.T.T. au début du mois de mai. Les « Six » préciseront leur position commune au sujet du Plan Mansholt relatif aux aspects agricoles de la négociation (discussion des montants de soutien accordés aux produits agricoles dans tous les pays en vue

de leur consolidation, négociations pour la conclusion d'accords mondiaux sur les grands produits de base). Une conférence mondiale sur le commerce s'ouvrira également au printemps prochain à Genève, sous l'égide de l'O.N.U.

Un certain nombre de pays concluront des accords d'association ou des accords commerciaux avec la Communauté (parmi lesquels sans doute l'Autriche). Des conversations s'engageront avec la Tunisie, l'Algérie et le Maroc.

Enfin, les « Six » décideront sans doute un renforcement des Institutions des Communautés par la fusion des Exécutifs et peut-être par l'accroissement des pouvoirs budgétaires du Parlement européen. Il est à prévoir qu'ils chercheront dans les prochains mois les moyens de préparer une relance de l'Europe politique.

L'année 1964 verra le démarrage du premier réacteur 100% européen. Il s'agit de l'assemblage critique Eco construit pour mener à bien certains calculs nécessaires au projet Orgel dont le but est de définir un nouveau type de centrale nucléaire capable de débiter du courant à des prix raisonnables. Ce réacteur qui se trouve à Ispra, l'un des Etablissements du Centre Commun de Recherche, sera par la suite secondé par une autre pile, Essor, en cours de construction également à Ispra. Le Bureau Central des Mesures Nucléaires, laboratoire spécialisé du C.C.R., utilisera pour la première fois deux accélérateurs aux caractéristiques poussées dont l'un est fabriqué pour une firme française. Quant aux deux autres établissements du C.C.R., Petten et l'Institut Européen des Transuraniens de Karlsruhe, ils verront leur activité s'accroître. Au cours des prochains mois, Euratom poursuivra son action dans les multiples domaines suivants : protection sanitaire, biologie, marché commun nucléaire, diffusion des connaissances, formation de techniciens, étude des problèmes industriels... Le budget d'Euratom pour 1964 est de 476 millions de francs.

Les Éditions Françaises Inc.

Agents Généraux pour le Canada
de la

LIBRAIRIE LAROUSSE

Siège Social :
192, rue Dorchester
Québec, P.Q.

Succursales : Montréal, P.Q.
5056, Côte des Neiges, chambre 3,
8440, Boulevard St-Laurent, chambre 301.

nous ont fait peur à cause de leurs dimensions et, par conséquent, de leur prix.

B) Du haut fourneau, il a été de mode longtemps de dire que c'était un appareil absurde qui avait inutilement recours à la fusion pour séparer le fer de sa gangue. Je ne suis pas de cet avis ; c'est un excellent engin dont le rendement, en tous les sens du mot, est très élevé et qui, depuis les grands progrès qu'on vient de lui faire réaliser du point de vue de la préparation de la charge, de la marche sous pression, etc... me paraît assez proche de la perfection.

Il y a beaucoup à faire aussi pour valoriser le laitier du haut fourneau ; c'est un problème difficile mais dont la solution aurait des conséquences très bénéfiques sur le prix de revient de la fonte.

J'ai déjà insisté sur la nécessité de faire une coupure mieux marquée entre le haut fourneau et l'aciérie.

C) Le four Martin, s'il est bien adapté à la fusion, n'est pas un appareil rationnel pour l'affinage de l'acier : on peut à juste titre critiquer le chauffage du bain par sa surface supérieure, l'insuffisance du brassage ; de ce côté également il y a peut-être quelque chose à trouver. Il existe à Paderborn une sorte de four Martin poussant qui doit simplement assurer la fusion de l'acier, l'affinage étant fait dans un four électrique. Cette technique mérite d'être suivie de près.

Les procédés d'addition dans les fours d'aciérie laissent également beaucoup à désirer tant en ce qui concerne le rendement que l'homogénéité et la régularité. Les procédés d'injection de poudres qui ont été imaginés et mis au point par l'IRSID devraient se développer beaucoup ; ils ont déjà des applications industrielles pour la recarburation et la désulfuration.

Nous n'avons pas lieu d'être bien satisfaits de nos procédés de désoxydation de l'acier. Des progrès considérables restent à faire. J'espère que les recherches en cours sur le traitement de l'acier par le vide seront fructueuses. Le procédé Perrin avait apporté, il y a déjà un quart de siècle, une solution scientifique et efficace. Malheureusement, son emploi ne s'est pas généralisé.

D) De tous les procédés défectueux que nous employons, le plus défectueux est, à mon sens, la coulée de l'acier. On l'a souvent dit : nous faisons preuve de beaucoup de science pour élaborer un acier très propre, très pur, et nous coulons dans des conditions déplorablement artisanales.

La coulée continue échappe partiellement à ces critiques. Je suis porté à penser que de grands progrès seront faits en coulant à l'abri de l'air soit sous laitier, comme le fait Ugine pour les inoxydables, soit sous vide, soit enfin sous gaz neutre (argon par exemple).

E) Les défauts de surface sont intimement liés aux modalités de la coulée. On peut espérer les supprimer par une amélioration de la coulée mais, en attendant, il faut bien les éliminer ; le pelage au chalumeau des blooms chauds, dès leur sortie du laminoir, est probablement le meilleur procédé.

F) La technique du laminage me paraît appeler moins de critiques que les précédentes, peut-être parce que je ne suis pas lamineur. Il est choquant pourtant de partir de gros lingots pour obtenir des produits de petite section ; dans les gros lingots, la ségrégation est forte. La coulée continue permet de lever cette objection.

G) Dans l'examen des lacunes actuelles de notre industrie, je terminerai par la remarque que nos usines sont trop anciennes et trop petites. Nous n'avons pas gagné suffisamment d'argent pour construire assez d'usines neuves, mais nous nous trouvons maintenant à la limite de ce qui serait raisonnable. Vous savez comme moi que, dans la plupart de nos usines, en France comme en Belgique, des laminoirs de plus de 40 ans d'âge assurent encore la majeure partie de notre production. Nous pouvons admirer nos prédécesseurs d'avoir construit des appareils d'une telle longévité, mais il commence à être grand temps de penser à les mettre à la retraite.

H) J'en viens maintenant aux maux dont souffre notre industrie dans le domaine économique et dont il serait souhaitable de la guérir, comme des maux techniques que je viens d'énumérer.

1) Le premier que je voudrais citer est celui du mauvais ajustement de la production et de la consommation de l'acier. Il serait relativement facile d'y porter remède.

Nos ingénieurs ont rencontré dans l'exploitation des usines des problèmes analogues et ils les ont résolus : ils savent, par exemple, adapter l'une à l'autre la production et la consommation du gaz de haut fourneau. La technique de réglages de cette nature constitue maintenant tout un corps de doctrine que les électriciens ont particulièrement contribué à élaborer.

Que diraient les spécialistes si on leur imposait de laisser chaque service libre de tirer à sa guise sur le gaz de haut fourneau ? Si non seulement on supprimait tout coordinateur, mais si on interdisait, en outre, aux chefs de service intéressés de se réunir pour essayer de se discipliner ? Telle est pourtant la situation légale pour le marché de l'acier dans nos pays.

Comment s'étonner dès lors des crises que nous constatons trop souvent ? Après une période de pénurie d'acier, quand l'offre commence enfin à dépasser la demande grâce à nos efforts d'investissements, on voit les délais de livraison se réduire, nos clients retardent leurs commandes, les carnets des usines bais-

sent, nos commerçants achètent des commandes à coups de rabais, les clients retardent davantage leurs commandes dans l'attente de nouvelles baisses de prix, les bénéficiaires des Sociétés sidérurgiques diminuent, elles réduisent leurs investissements, les industries clientes qui en souffrent commandent moins d'acier et la crise s'aggrave jusqu'à ce qu'une chiquenaude fortuite relance notre industrie vers de nouveaux records de production par inversion de ce processus déraisonnable que, nous autres techniciens, appelons le pompage et que nous savons très bien éviter dans nos usines, soit par l'intervention d'un dispatcher, soit, mieux encore, automatiquement en insérant là où il convient des résistances, des temporisations, en éliminant des phénomènes de résonance.

Que la liberté ait ses avantages, qu'il faille laisser du jeu aux initiatives individuelles, je le crois profondément ; mais la liberté ne peut être totale. L'évolution biologique ne doit pas être considérée par nous comme un modèle à suivre ; elle n'a progressé qu'au prix d'un gâchage incroyable de matière vivante et il faut être optimiste pour croire que c'est le plus apte qui survit. Les Spartiates exposaient les enfants nouveaux nés sur le bord de l'Eurotas pendant une nuit, mais ce procédé de sélection a été abandonné, que je sache. Pourquoi le conserver pour nos industries ?

Que la mise au point d'un système moins archaïque soit difficile, j'en suis persuadé, mais c'est une raison de plus pour l'entreprendre sans tarder davantage et, d'abord, pour supprimer les règles arbitraires qui instituent le désordre ; je vise là, vous le comprenez, l'interdiction légale faite aux producteurs de chercher à résoudre en commun leurs problèmes. Faute de quoi, l'abus de la liberté aboutira à la disparition des libertés essentielles que nous devrions garder et des régimes économiques sans liberté prendront le pas sur le nôtre.

2) Mon rôle ici n'est pas de proposer des solutions mais de plaider qu'il est souhaitable d'en chercher. Pour que ces recherches économiques soient fructueuses, il faut suivre les règles que j'énonçais tout à l'heure pour les recherches techniques et notamment beaucoup observer, ce qui exige là aussi de nombreuses mesures et, par voie de conséquence, la mise en oeuvre de statistiques exactes et complètes. N'est-il pas désolant que nous soyons si mal renseignés sur une donnée aussi importante de l'évolution de l'économie que le niveau des stocks d'acier chez nos clients ?

De ce point de vue, le développement croissant des machines comptables sera certainement d'un grand secours. L'argument pratique le plus fort en faveur de la libre entreprise était que nous connaissions trop mal l'économie pour pouvoir prétendre la régler et qu'il fallait bien, dans ces conditions, laisser des initiatives multiples trouver l'équilibre par tâtonnements. Certes, quand on remplit un bassin, il est inutile d'assigner à

chaque molécule d'eau une place ; chaque vide se remplit et la surface partout au même niveau. Malheureusement ou non, la loi des grands nombres régit de moins en moins notre économie. Il faut s'adapter à cette évolution.

3) A quel niveau doit s'établir le prix de l'énergie ? C'est un problème très complexe et le choix de la solution aura des conséquences graves pour les industries grosses consommatrices comme la nôtre.

Conclusions

Me voici parvenu au terme de cet exposé. Quelle conclusion appelle-t-il ?

Me gardant bien de chercher à vous décrire la Sidérurgie de 1970 ou 1980, je me suis borné plus modestement à recenser les voies d'une évolution raisonnable dans l'hypothèse où une brusque mutation ne viendrait pas bouleverser notre industrie-hypothèse dont j'avais montré au préalable qu'elle n'était ni à admettre ni à exclure a priori.

J'ai cherché ensuite comment nous pourrions agir sur le rythme de cette évolution et, à cet effet, j'ai analysé les causes de la lenteur de cette évolution dans le passé. Je me suis donc livré à une étude aussi objective que possible du comportement de la gent sidérurgique à laquelle j'appartiens. C'était là besogne de naturaliste et non de juge. Rien ne me qualifierait pour ce dernier rôle ; je serais plutôt sur le banc des accusés.

Les lacunes, les retards que j'ai signalés au passage trouvent souvent de sérieuses justifications que je me suis efforcé de donner aussi. En énumérant ce qui ne va pas encore trop bien autour de nous, j'espère ne pas avoir semé l'inquiétude dans vos esprits, ni vous avoir donné trop mauvaise conscience. Mais je voulais vous mettre en garde contre la tentation de quiétude qui, si nous y succombions, arrêterait la marche de nos progrès.

Il importe de remettre constamment en question ce qui paraît acquis, de regarder nos fabrications avec un œil neuf, d'introduire toujours plus de quantitatif dans nos connaissances et de logique dans notre action.

Moyennant quoi les découvertes continueront à se faire à la cadence accélérée que nous observons maintenant.

Dans ce monde où ni la Beauté, ni la Justice, ni la Fraternité ne paraissent de nos jours faire beaucoup de progrès, la Technique et la Science progressent, par contre, à pas de géant.

Si nous ne méritons guère le beau nom d'Homo sapiens, cherchons à mériter du moins celui d'Homo Quærens et Inveniens, l'homme qui cherche et qui trouve, et à être ainsi les bons ouvriers de la seule œuvre que l'espèce humaine paraisse savoir mener à bien.

Propositions d'Affaires

Maisons françaises désirant EXPORTER vers le Canada :

R. VILLECOURT, L'Art de la Ferronnerie,
89, Ave. d'Ivry, à Paris (XIIIème)
désireux d'exporter au Canada des articles en fer forgé de
qualité.

LA CHARTREUSE, La Souterraine (Creuse),
des chaussures.

STE DES PRODUITS CHIMIQUES DE BORDEAUX, 62, rue J. Brunet,
BORDEAUX (Gironde),
fabricants-exportateurs de nitrate de potasse raffiné industriel.

ETS. L. ROUVEL, Les Mouettes, CHATEAU-D'OLONNE (Vendée),
exportation d'hameçons "Thétis" montés main et machine, pour
la mer et la rivière.

OLIVIER & VINCENT, 6, rue de Léningrad, PARIS (8ème),
machines textiles.

*M.O.C.I. 5.180, 22, avenue F. D. Roosevelt, PARIS (8ème),
ferronnerie bâtiment, colliers, crochets, gaches, pattes, serre-
joints, supports rideaux, verrous, clouterie forgée acier, cuivre,
cupro-aluminium, pièces embouties sur devis.

GRIFFINE, 78, rue de Monceau, PARIS (8ème),
Nouveau revêtement de sol breveté internationalement.

BUQUET, CHAMBOIS, près CAMEMBERT (Orne),
Fabrication spéciale pour l'exportation du Camembert de Nor-
mandie, "SELECTION" qualité France.

S.I.V.E.D.I.B.A., 8, avenue Vauban, TOULON (Var),
La Société Ivoirienne de vente directe de bois africains offre
tous bois tropicaux.

SAFMAGEL. G. CLAYET-BRESCHET, 95 Bis, Rue Manin, PARIS
Sardines, thons, crevettes, filets de poissons surgelés.

NEOPHONE, 6, Square du Champ de Mars, PARIS (15ème),
Prendrait contact en vue exportation d'un appareil téléphonique
mixte d'intercommunication fonctionnant sans standard.

JACQUES FLEURY, 2, rue du Portail, MARSEILLE (B-du-R),
exporte : raphia, raphia dimensionné, rabanes, piassava, matériel
agricole, pulvérisateurs atomiseurs — importe : matériel léger
pour l'agriculture.

P. G. YUNG & Cie, 2, Bd des Dames, MARSEILLE (B-du-R),
importation — exportation de conserves et produits alimentaires.

COMPTOIR GÉNÉRAL SIDÉRURGIQUE, 36 Rue Etienne Marcel,
Tous produits sidérurgiques.
PARIS 2ème

ETS SIFPA, 7, rue Buffeterie, LA ROCHELLE (C-M),
importation — exportation de fruits, primeurs, agrumes.

Offres françaises de REPRÉSENTATION :

*M.O.C.I. 5.180, 22, avenue F. D. Roosevelt, PARIS (8ème),
Fabricant de matériel tubulaire préfabriqué pour entrepreneurs,
recherche agent.

LABORATOIRES GILBERT, 16, rue Cambronne, PARIS (15ème),
Importante firme de parfumerie, recherche agent pour eau de
Cologne, anti-moustique, lavande surfine, parfums présentation
fantaisie.

PRODUCTION DIKRAN, Chaussures, 8, rue Jeanne d'Arc,
à ROMANS (Drôme)
recherche pour prospecter le marché canadien un Représentant
sérieux, actif, bien introduit.

Désireux d'exporter des chaussures pour Femmes sport (bottillons,
derby, mocassins cousus main) réalisées dans des matières pre-
mières de 1er choix et de fabrication très soignée.

Ets. AGACHE, 12, rue du Vieux Faubourg, à LILLE (Nord)
recherche, au Canada francophone, un représentant susceptible
d'assurer le placement de leur production auprès des grands
magasins, grossistes et détaillants. Les Ets. Agache souhaiteraient
vendre surtout des torchons pur lin, imprimés de dessins humo-
ristiques signés Jacques Charmoz.

(Quelques photos de ces articles sont à la disposition des in-
téressés au Secrétariat de notre Chambre de Commerce).

SOCÉTÉ J. G. PINET, Immobilier, 24 rue de Liège, PARIS 8ème
A l'exclusivité de la vente d'un remarquable local commercial,
situé à Paris, dans une des voies les plus renommées et les plus
commerçantes du 16ème arrondissement.

MAISON FRANÇAISE DÉSIREUSE D'IMPORTER EN FRANCE

SOCOMARK, 1, rue Général Levie, AJACCIO (Corse),
importe et distribue en Corse les produits des grandes marques
mondiales.

*M.O.C.I. 5.117, 22, avenue F. D. Roosevelt, PARIS (8ème)
produits abrasifs manufacturés, petit outillage ou appareillage
pour mécanique, métallurgie ou bâtiment.

*) Moniteur Officiel du Commerce International, 22, Avenue Franklin-
D. Roosevelt, PARIS (8ème).

DEGUSTEZ
la fameuse
LIQUEUR
du
PAYS BASQUE

LIQUEUR IZARRA

JAUNE en Bouteilles No 213 A — VERT en Bouteilles No 213 B

EN VENTE
dans tous les
MAGASINS
de
R. A. Q.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE POLYMER INAUGURE UNE USINE À STRASBOURG

« Vous donnez ici un heureux exemple de ce que doit être une saine collaboration entre les entreprises nord-américaines et l'Europe nouvelle », a déclaré le 28 mai, au cours de l'inauguration officielle de l'usine Polymer Corporation (S.A.F.) de la Wantzenau, près de Strasbourg, M. Gardellini, directeur de cabinet du ministre de l'industrie.

M. Dupuy, ambassadeur du Canada à Paris, était présent, mais M. Maurice-Bokanowski n'avait pu lui-même présider cette cérémonie. L'usine Polymer Corporation est le premier investissement canadien notable dans l'industrie chimique française. Son coût s'élève à 50 millions de francs, dont une partie a été financée par un prêt du Crédit national, à la condition que la société canadienne exporte au moins 50% de sa production.

Celle-ci s'élève pour le moment à 17.000 tonnes de caoutchoucs spéciaux (ils sont destinés — seuls ou

en mélange — à fabriquer des semelles de chaussures, des revêtements de sols, des points résistants aux huiles, des courroies, des revêtements, des textiles, papiers, etc.; 170 personnes, cadres inclus, dont la quasi-totalité est d'origine locale, assurent le fonctionnement de l'usine, qui tourne vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Jusqu'à présent la consommation française de ces caoutchoucs, dont l'usage s'impose un peu plus chaque jour, était alimentée par la fabrication étrangère. On comprend donc que M. Gardellini ait pu assurer à ses hôtes que « le gouvernement est tout à fait favorable à la création de telle société ».

Cette création a été d'autre part très favorablement accueillie par les Alsaciens du Bas-Rhin, ainsi que M. Pierre Pflimlin, ancien président du conseil, maire de Strasbourg, l'a rappelé.

LA FRANCE RELÈVE DE MOITIÉ SES DROITS DE DOUANE SUR LES PRODUITS SIDÉRURGIQUES

Conformément à la recommandation adressée le 15 février par la Haute Autorité de la C.E.C.A. aux gouvernements de la Communauté Européenne, les autorités françaises ont aligné sur les tarifs italiens, les droits de douane sur les importations en France de produits sidérurgiques provenant des pays extérieurs à la Communauté.

Les taux de ces droits, qui étaient jusqu'ici de près de 6% en moyenne, sont portés à 9% en moyenne : ils varient de 5% à 11%, selon les produits. Le relèvement des droits est donc d'environ 50%.

Cette mesure fait l'objet d'un décret que publie le *Journal officiel* et qui, « vu l'urgence », entre immédiatement en vigueur. La Haute Autorité de la C.E.C.A. avait fixé jusqu'au 15 février le délai pendant lequel les mesures relatives à un relèvement de la protection frappant les produits sidérurgiques à la périphérie de la Communauté devaient être mise en application.

Institution de « droits différentiels »

Ce même décret institue d'autre part des « droits de douane différentiels » sur certains produits sidérurgiques provenant de pays de la Communauté, mais originaires de pays tiers. Les taux de ces droits sont de 4% sur certaines tôles, barres de fer ou d'acier, ferro-alliages provenant de Belgique, du Luxembourg et des Pays-Bas et de 2% sur le fil machine en acier spécial provenant d'Allemagne fédérale.

Il s'agit de produits dont les droits de douane avaient été consolidés par ces pays dans le cadre du G.A.T.T. : ces droits ne peuvent donc pas être relevés conformément à la recommandation communautaire. En conséquence, la différence avec les nouveaux droits français deviendrait trop forte et risquerait de provoquer des détournements de trafic, ces produits pouvant entrer en France en passant par des ports belges, hollandais ou allemands. C'est pour éviter ces détournements de trafic, explique-t-on dans les milieux autorisés, que les droits différentiels ont été institués par la France.

COMITÉ NATIONAL
des
VINS DE FRANCE

JOUR SANS VIN ?
JOUR DE CHAGRIN!!!



Prenez du vin à chaque repas. C'est un peu de bonne humeur et une aide précieuse pour votre digestion.

Les vins de France sont les meilleurs

2060 McKay

WE. 7 - 9135

Montréal

Brochure gratuite envoyée sur demande

Cable : STARBER, Montréal

Telex 01-2169

Courtiers en Douane
Expéditeurs
Entreposeurs
Camionneurs
Agents Transitaires



St. Arnaud & Bergevin
LIMITÉE

118, rue St-Pierre, Montréal, P. Q.

Tél.: VI. 4 - 1561

Membre de la Chambre de Commerce Française au Canada

L'ANJOU À L'HONNEUR

A la dernière réunion mensuelle de l'Amicale des Sommeliers du Québec, le 4 décembre dernier, au Restaurant Chez Butch Bouchard, les Sommeliers avaient l'honneur d'accueillir comme invités d'honneur le comte et la comtesse Serge Fleury.

La comtesse Serge Fleury est directrice des Etablissements DE NEUVILLE à St-Hilaire-St-Florent (France) et le comte Serge Fleury est écrivain et ancien diplomate.

A cette occasion, le Comte Fleury fit une remarquable causerie sur l'Anjou et ses vins ; au cours d'un forum qui a suivi cette causerie, la comtesse Fleury a répondu aux nombreuses questions qui lui ont été posées par son auditoire et elle s'est révélée une encyclopédie vivante des vins d'Anjou.

A. AIRD & ASSOCIÉS

INGENIEURS CONSEILS

Agissant comme

EXPERTS EVALUATEURS & COURTIER
D'IMMEUBLES

Spécialité :

ACHAT et VENTE

Propriétés commerciales et industrielles
Etude de projets.

5735, Côte des Neiges,

RE. 9-1661

LANCÔME

PRODUITS DE BEAUTÉ

ET PARFUMS



Agents : COSMEX LIMITÉE
MONTRÉAL

WESTMOUNT REALTIES CO.



Fondé en 1910

- RÉSIDENCES
- HYPOTHÈQUES
- PLACEMENTS IMMOBILIERS

RENÉ DURON

Tél : 935-8541

1367, avenue Greene, Montréal, Canada

Succès de la technique française dans le domaine des très hautes tensions

La Commission hydro-électrique de Québec a établi un vaste programme pour le transport de ressources d'énergie hydraulique considérables dans la région du Manicouagan jusqu'à la ville de Montréal. Étant donné la distance et l'importance de l'énergie à transporter, la tension a été fixée à 735.000 volts; ce sera le premier réseau du monde fonctionnant à une tension aussi élevée.

Une partie des isolateurs et des disjoncteurs a été commandée aux Ateliers de Constructions Electriques de Delle, appartenant à la Compagnie Générale d'Electricité, firme qui avait déjà participé à l'équipement de la première ligne au monde à 420.000 volts (Suède), et à la première ligne au monde à 525.000 volts (U.R.S.S.).

Ce triple succès, unique dans les annales de la construction du matériel à très haute tension, honore une entreprise dont l'usine de Villeurbanne fournit à l'exportation près de la moitié de sa production et dont la technique essentiellement française a été adoptée par de nombreux licenciés.

La Société Générale d'Electricité, associée avec la Société Générale de Financement et la S.F.C.I. Ltée, vient de créer une filiale canadienne : Segelec Industries Inc. qui fabriquera ce matériel électrique dans une usine qui sera située près de Montréal.

BUVEZ À VOTRE SANTÉ!

VICHY CÉLESTINS

EAU MINÉRALE ALCALINE NATURELLE — PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS



L'EAU
QUI FAIT...

.. DU
BIEN

59¢

LA SEULE véritable eau de Vichy vendue au Canada
Importée directement de l'établissement Thermal de Vichy, à Vichy, France
Méfiez-vous des imitations!!! Exigez CÉLESTINS.

GEOFFRION & GAUVIN, LTÉE

Courtiers d'assurances agréés

715, Carré Victoria

Montréal 1, Qué.

Téléphone: 849-4136

MARQUES DE COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays

ROBIC & BASTIEN

ci-devant

MARION, MARION, ROBIC & BASTIEN

(Fondée en 1892)

2100, rue Drummond,

Montréal 25

Téléphone : AVenue 8-2152

La Chambre de Commerce Française au Canada

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Son Excellence Monsieur Raymond Bousquet

Ambassadeur de France au Canada

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. Philippe Benoist

Consul général de France à Montréal

M. Jacques Devinat

Conseiller Commercial et Financier
près l'Ambassade de France

M. Yves Plattard

Conseiller Commercial près
l'Ambassade de France
Bureau de Montréal

MEMBRES D'HONNEUR

M. Bernard Lechartier

Ancien Président

M. Raymond Treuil

Ancien Conseiller Commercial

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

M. Bernard Leclerc

VICE-PRÉSIDENTS

M. J.-L. Davignon

M. Louis Jalabert

SECRÉTAIRE

M. Jacques Guillon

TRÉSORIER

M. François Ducros

CONSEILLERS

MM. Georges Basiliou

Jacques Fossard

E.-P. Jolicoeur

Roland Olivier

Gérard Parizeau

Georges-A. Roy

Pierre Salbaing

Etienne Spire

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. Guy Boulizon

Gabriel Bousson

Claude Boyer

René Duron

Henri de Lanauze

René Malterre

B. R. de Massy

Raymond Mazur

P. Galt Michaud

M. Pairault

NOS ANCIENS PRÉSIDENTS

M. SCHWOB, Fondateur de notre Chambre de Commerce	1886-1889	M. M. NOUGIER, Directeur de Coronet Drug Co.	1932-1934
M. C.-A. CHOUILLOU, Importation-Exportation	1890-1891	M. L. BESNARD, Représentant au Canada un groupement d'aciéries françaises	1935-1936
M. A. GIRARD, Importation	1892-1893	M. H. LEFEVRE, Président de Dominion Potash Ltd.	1936-1938
M. E. GALIBERT, Directeur de E. Galibert & Fils (commerçants en peau et laine)	1893-1895	M. G.-P. VINANT, Président de Vinant Ltée	1939-1940
M. John HERDT, Directeur général de Menier	1896-1897	M. A. TARUT, de O'Brien & Williams, Agents de change	1940-1945
M. E. GALIBERT, Directeur de E. Galibert & Fils	1898-1901	M. G.-P. VINANT, Président de Vinant Ltée	1946-1949
M. H. JONAS, Directeur de H. Jonas & Cie (produits alimentaires et essences)	1902-1903	M. H. DOLISIE, Président de Canadian Liquid Air Co.	1950-1951
M. C.-A. CHOUILLOU, Importation-Exportation	1904-1908	M. M. DHAVERNAS, Président de North American Utilities Corp.	1951-1953
M. M. CHEVALIER, Directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien	1909-1910	M. J. BENARD, Président de B.O.P.	1954-1955
M. A.-F. REVOL, Directeur de la Maison Perrin Frères	1910-1912	M. G.-P. VINANT, Président de Vinant Ltée	1955-1956
M. J. OBALSKI, Ingénieur des Mines	1912-1915	M. J.-G. CONTAT, Président et Directeur général de l'Hôtel Ritz Carlton	1956-1959
M. J.-R. GENIN, Importateur, Agent général de la Cie Générale Transatlantique	1915-1919	M. B. LECHARTIER, Directeur général du Crédit Foncier Franco-Canadien	1959-1961
M. H. JONAS, Directeur de H. Jonas & Cie	1920-1927	M. JEAN PONSOT, Représentant au Canada de la Cie Nationale Air France	1961-1964
M. M. QUEDRUE, Directeur général de la Cie Aérienne Franco-Canadienne	1928-1931	M. BERNARD LECLERC, Secrétaire général du Crédit Foncier Franco-Canadien	1964-

Nouveaux membres

Membre individuel :

M. Yvon-R. TASSE, Ing. P.
(Conseiller et mandataire)
2052 Boisjoli,
Sillery, Québec 6.

Présenté par Messieurs Bernard Leclerc et Etienne Spire.

Membres « Société »

ALUMINUM COMPANY OF CANADA LTD.,
Place Ville-Marie,
Montréal 2.

Délégués :

MM. Claude P. BEAUBIEN, Vice-Président
Jean BALCER, Relations extérieures
Jean CLAVEL, Relations extérieures.

CANTRAC INC. (Import - Export),
975, Boulevard Ste-Elisabeth,
La Prairie, P.Q.

Délégués :

MM. Bernard CLÉMENT, Gérant
Roland OLIVIER, Gérant général
Michel GUILLOT, Trésorier.

Les réserves d'or et de devises des pays industriels en 1963

Le Fonds Monétaire International a publié les statistiques relatives à la répartition des liquidités internationales à fin 1963.

Elles font apparaître une nouvelle diminution des réserves des Etats-Unis au profit des pays occidentaux, à l'exception de la Grande-Bretagne, comme on le verra ci-dessous :

	1962	1963
	en millions de dollars	
Etats-Unis	17.610	16.838
Allemagne occid.	7.008	7.415
France	3.968	4.767
Grande-Bretagne	3.293	3.228
Italie	3.455	3.651
Suisse	2.629	2.701
Canada	2.453	2.577
Pays-Bas	1.984	2.056
Belgique	1.757	1.897
Japon	1.900	2.086

NOTRE CARNET

Distinctions

M. Alvin J. WALKER, Président de HOLT & RENFREW & CO. a été promu récemment Chevalier de la Légion d'Honneur.

M. Louis Jalabert, directeur général de la Société Financière pour le Commerce et l'Industrie Ltée (S.F.C.I.), M. Roland Olivier, vice-président de William Houde Ltée et vice-président de Segelec Canada Inc., et M. Paul Asselin, secrétaire-trésorier de Segelec Canada Inc., viennent d'être nommés Chevaliers de l'Ordre de l'Economie Nationale.

Nos plus vives félicitations.

Nominations

M. Louis Hébert vient d'être nommé président de la Banque Canadienne Nationale, succédant à M. Ulrich Roberge qui a résilié ses fonctions pour des raisons de santé.

M. Paul Jolicoeur, membre du Conseil de notre Chambre, adjoint au président du Canadien Pacifique, est élu au conseil d'administration d'Editas.

M. Michel Pairault, chef de district d'Air France à San Francisco, vient d'être nommé représentant au Canada de cette société, en remplacement de M. Jean Ponsot, nommé à la direction commerciale d'Air France, à Paris.

M. Pierre de Feydeau est promu au poste d'inspecteur général adjoint du Crédit Foncier Franco-Canadien.

M. Marcel Faribault, président du Trust Général du Canada, entre au conseil d'administration de International Business Machines Co. Ltd.

M. Guy Hudon, président de Morgan & Co. Ltd., agents de change, vient d'être élu vice-président du Bureau des Gouverneurs de la Bourse de Montréal.

M. Paul Leman, vice-président de l'Aluminum Company of Canada, Limited, est nommé directeur général de l'exploitation et membre du conseil d'administration.

Nécrologie

L'un des doyens de la colonie française de Montréal. M. Gaston Vennat, est décédé le 9 janvier dernier. Agé de 92 ans, M. Vennat avait été conseiller du commerce extérieur. Nous présentons nos condoléances à sa veuve et aux membres de sa famille.

AIR FRANCE

EUROPE

1^{ère} escale

PARIS



AIR FRANCE, c'est Paris qui vient vous prendre à domicile... le sourire qui vous accueille à bord, c'est déjà le sourire de Paris...

LE MEILLEUR SERVICE — digne de la tradition française. Des équipages, dont votre confort est l'unique souci. Des repas dont l'excellence fait la joie des gourmets. Et à Paris, comme dans toutes les grandes escales du monde, le SERVICE D'ACCUEIL Air France, spécialement créé pour simplifier et agrémenter votre séjour, grâce aux renseignements les plus divers que vous y trouverez.

LES MEILLEURS JETS — les luxueux Boeing 707 d'Air France assurent sept liaisons par semaine entre Montréal et Paris. En Europe, les Caravelle d'Air France, élégantes et rapides, vous transportent n'importe où sur le continent.

LES TARIFS LES PLUS BAS — tarifs transatlantiques les plus bas jamais offerts: Montréal-Paris aller-retour en classe économique pour **aussi peu que \$346.90*** avec le *nouveau tarif excursion de 21 jours* d'Air France. Ces nouveaux tarifs*, considérablement réduits, rendent enfin possible le voyage en Europe dont vous rêviez.

Personne ne connaît l'Europe mieux qu'Air France... et personne ne connaît Air France mieux que votre agent de voyages. Consultez-le sans retard.

**En vigueur le 1er avril.
sujet à l'approbation du gouvernement.*

AIR FRANCE
LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE



CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

(Fondé en 1880)

Les obligations de la société sont admises comme placement pour les fonds détenus en fiducie (trustee funds) dans les provinces d'Ontario, de Manitoba, de Saskatchewan, d'Alberta et de Colombie-Britannique et également dans la Province de Québec en vertu de l'article 981 (o) amendé du Code Civil relatif au placement des biens appartenant à autrui.

De plus, elles se classent parmi les valeurs de placement de la catégorie de celles que la loi fédérale concernant les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques permet aux compagnies d'assurance enregistrées sous sa troisième partie de mettre en portefeuille sans avoir à se prévaloir des dispositions du paragraphe (4) de son article 63.

	1962	1963
TOTAL DE L'ACTIF	\$127,954,000	\$150,805,000
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES	109,188,000	125,859,000
IMMEUBLES SOCIAUX	3,050,000	5,400,000
OBLIGATIONS ET BILLETS	89,069,000	109,819,000
CAPITAL ET RÉSERVES	31,644,000	33,047,000
BÉNÉFICES NETS	1,932,000	2,102,000

SIÈGE SOCIAL

Montréal : 612 ouest, rue Saint-Jacques

SUCCURSALES ET AGENCES

Montréal - Québec - Toronto - Ottawa - Fort William
Port Arthur - Winnipeg - Brandon - Regina - Saskatoon
Edmonton - Calgary - Lethbridge - Vancouver
Victoria - Nanaimo